LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5345 - SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



PROCÈS DU «GANG DES 22»

17 accusés condamnés à la prison

Page 5

Le législateur durcit les textes pour dissuader les hommes violents

LES FEMMES «INTOUCHABLES»



Il n'est désormais plus possible d'user de violences contre les femmes sans courir de gros risques. Les hommes violents sont avertis. Toute forme d'agression, de maltraitance et de violence verbale ou physique est punie par la loi qui introduit une nouveauté de taille : le harcèlement sexuel, sujet tabou dans la société algérienne, est pris en compte dans la liste des délits punissables. La loi, qui est restée longtemps dans les tiroirs du Sénat, a reçu un satisfecit d'associations de protection de la femme.

Page 2



FINALE DE LA CAN-2015 (U23)

Les Verts à cœur vaillant pour marquer l'histoire

Page 13



ANNONCÉ LORS D'UN SÉMINAIRE DU FCE

Un utilitaire IVECO «made in Algeria» avant la fin 2016

Page 4



CÉLÉBRATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Un modèle d'organisation exemplaire

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BLOQUÉE DEPUIS MARS DERNIER

La loi contre les violences faites aux femmes adoptées par le Conseil de la nation

Le texte de loi amendant et complétant le Code pénal portant de nouvelles procédures inhérentes à la protection de la femme contre toutes les formes de violence, a été adopté jeudi par les membres du Conseil de la nation.



Ce projet de loi, adopté par l'APN en mars dernier, avait longtemps été bloqué au Sénat, soulevant de nombreuses interrogations sur la scène politique. L'adoption au Conseil de la nation s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, en présence du ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, et du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua..

La violence conjugale punie

Parmi les nouveautés du texte de loi, un article portant sur la protection de l'épouse des coups et blessures volontaires, provoquant un état d'invalidité ou causant l'amputation, la perte d'un membre, une invalidité permanente ou la mort de la victime, en introduisant des sanctions en fonction du préjudice.

Toute forme d'agression, de maltraitance et de violence verbale ou psychologique est punie. Le texte précise aussi que la violence peut prendre plusieurs formes dont des agressions n'entraînant pas forcement des blessures visibles. La notion de harcèlement sexuel est pour la première fois introduite. Le texte de loi prévoit l'introduction d'un nouvel article criminalisant toute agression attentant à l'intégrité sexuelle de la victime.

Il a été aussi procédé à l'amendement de l'article 341 bis en vue d'alourdir la peine prévue pour harcèlement sexuel. Le texte de loi contient, par ailleurs, un article qui criminalise et lutte contre le harcèlement contre les femmes dans les lieux publics, avec aggravation de la peine si la victime est mineure. Par ailleurs, il a été procédé à l'amendement de l'article 330 du Code pénal relatif à l'abandon de famille pour ne pas priver l'épouse de ses biens et ressources financières. Pour ce qui est des dispositions relatives à la protection de la femme contre la violence sexuelle, il y a lieu de rappeler qu'un total de 7.375 cas de violences faites aux femmes, dont 5 350 cas de violences physiques et 7 375 cas de mauvais traitements, ont été enregistrés au cours des 9 premiers mois de 2015, selon les chiffres de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Soulagement auprès du monde associatif

Plusieurs associations de protection de la femme affirment que l'arsenal juridique pour lutter contre la violence faite aux femmes «n'est pas suffisant», se sentent soulagées par l'adoption de ce texte de loi, même s'il faut encore attendre les décrets d'application.

Ces associations plaident, également, pour l'implication de toute la société, notamment l'élite intellectuelle et les médias, afin de faire connaître aux femmes leurs droits. Il faut rappeler que ledit texte a été adopté le 5 mars dernier par les membres de l'APN à l'exception des élus du Parti des travailleurs (PT) qui se sont abstenus, alors que ceux des partis de l'Alliance Algérie Verte (AAV) avaient appelé au retrait du projet, estimant qu'il « allait à l'encontre des principes et de la culture de la société algérienne »

Lynda Louifi

LES ACTEURS DE LA RÉVOLUTION AU RENDEZ-VOUS DU MUSÉE DU MOUDJAHID

La Révolution était le modèle d'une organisation exemplaire

DEUX FOIS par semaine, les valeureux combattants de la guerre de libération nationale viennent au musée du Moudjahid de Ryadh El Feth faire enregistrer leurs témoignages, contribuant à ériger ainsi une mémoire vivante, créé par les acteurs eux-mêmes de la Révolution. Onze parmi eux ont été invités ce jeudi devant la caméra et les équipements audio pour exprimer et faire état de leurs propres expériences au service de la patrie et de l'indépendance de l'Algérie. Ils ne sont plus jeunes aujourd'hui, mais ils sont fiers et extrêmement honorés d'avoir donné les meilleures années de leur vie à notre pays. Ils semblent avoir oublié les souffrances et les durs moments de privation endurés pour ne savourer que le bénéfice de l'indépendance acquise de l'Algérie, sortie de la longue nuit coloniale. Ce jeudi, il étaient ravis de se retrouver ensemble, unis pour avoir accompli le même noble combat et aussi heureux de pouvoir confier et transmettre leur message aux générations futures. Ibrahim Oukacem est un vétéran de l'Armée de libération nationale. Il a eu un rôle éminent pendant la guerre, celui de fournir les armes aux combattants dans les djebels. Ce n'étaient pas des armes importées mais bien celles fabriquées sur place. «Nous étions implantés dans la ville de Tetouan au Maroc où nous avions édifié, partis de rien, une véritable usine de fabrication d'armes, entièrement faites sur place, de A à Z. Nous avions notre propre fonderie avec laquelle nous faisions plusieurs types de grenades offensives ainsi que des pièces de mortiers de trois calibres. Nous avons même conçu le premier pistolet automatique made in FLN». Ibrahim Oukacem raconte qu'au début, il a lui-même servi de maçon, avec notamment la pose de briques réfractaires pour adapter les lieux aux conditions de l'usine. Les moudjahidate participent aussi à ce rendez-vous hebdomadaire du musée. AoualiOuici est venue avec une de ses compagnes de combat, Yamina Abdesmed. Elle parle : «A l'appel de la patrie , nous étions nombreuses à rallier les zones de combat. Beaucoup hélas ne sont jamais revenues. Ce que je dois préciser avant tout, c'est l'organisation exemplaire de la Révolution. J'y apporte mon témoignage personnel à ce sujet. j'ai intégré la section des liaisons et renseignements généraux. On ne vient pas ici sans recevoir une formation approfondie. J'ai eu Boussouf, le responsable de la wilaya la plus grande, comme enseignant, au temps où Boumediene était encore commandant à ses ordres. J'avoue que j'étais impressionnée par la qualité et la rigueur de cette formation qui m'a fait acquérir les aptitudes indispensables pour bien remplir mes missions». Cette moudjahida de la première heure s'attarde et insiste sur l'organisation impeccable de la Révolution et son témoignage vivant sera d'une grande utilité dans les sources qui seront mises à la disposition des chercheurs et universitaires, chargés d'écrire l'histoire authentique de la guerre de libération nationale, en se basant sur le vécu des acteurs. La série de rendez-vous que met sur pied le musée du Moudjahid apportera encore d'autres précieux éclairages permettant l'écriture de l'histoire par les Algériens eux-mêmes. Au début, il n'y avait qu'un seul rendez-vous hebdomadaire ; mais devant l'importance de cette initiative, il a été décidé d'ajouter une autre rencontre dans la semaine, faisant de celle de ce jeudi la treizième du genre.

K. C.

COMMÉMORATION À BÉJAÏA DES ÉVÈNEMENTS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Des rues baptisées aux noms de chouhada

LA COMMÉMORATION cette année des manifestations du 11 décembre 1960 a eu lieu officiellement devant la stèle des martyrs, avec la lecture de la Fatiha, le dépôt d'une gerbe de fleurs, une minute de silence à la mémoire de tous les martyrs de la Révolution.

La délégation de la wilaya, à sa tête le wali, s'est rendue par la suite au quartier Nacéria où le wali a procédé à l'inauguration d'un bureau de poste qui s'ajoute aux quatre autres inaugurés il y a quelques mois.

D'autres le seront d'ici peu dans plusieurs quartiers de la ville, nous informe-t-on. Plusieurs quartiers ont été baptisés par la suite aux noms de chouhada. C'est le cas de la route menant vers la clinique de Targua Ouzemour qui porte désormais le nom des Chouhada Aïtout Hmanou et Ouali, la cité Aouchiche à Targua Ouzemour a été baptisée au nom des Chouhada Amaouche Mohand-Akli et Brahim, la rue menant vers l'hôtel Royal portera le nom des Chouhada Amroussi Hachemi et Boualem. La délégation s'est rendue par la suite à la maison de la Culture pour visiter une exposition de photos perpétuant le souvenir des héros de la Révolution, où le wali a rendu, dans une prise de parole, un vibrant hommage aux moudjahidate et moudjahidine de la région. Trois familles de grandes figures de la Révolution ont été honorées à l'occasion.

Il s'agit des regrettés moudjahidine Smaïl Aliaouchiche, mort dans un dramatique accident de la route, Mouloud Ouardani et Rachid Aoumer. Le chef de l'exécutif s'est rendu chez une moudjahida de Tichy qui est malade. Il s'agit de Mme Khoufache, une ancienne condamnée à mort. «Cette dernière a été très émue par cette visite conviviale et a remercié toute la délégation», indique la cellule de communication de la wilaya. «Le premier responsable de la wilaya accorde beaucoup d'importance à ces personnes qui ont souffert et donné leur vie pour que notre pays retrouve son indépendance», ajoute-t-on. Très sensible à la situation de cette dame, il a instruit le chef de daïra et le président de l'APC afin de lui organiser une prise en charge médicale. Une instruction a été antérieurement donnée, rappelle-t-on, au directeur de la santé afin d'installer une commission de santé de wilaya qui prendra en charge sur le plan médical les moudjahidate, les moudjahidine, les veuves de chouhada, les filles et les fils de chouhada malades.

N. Bensalem

RENCONTRE SAÂIDANI-MENASRA

Le nouveau bâton de pèlerin du FLN

C'est le temps des bilans pour Saâidani. Bilan de son propre chantier politique lancé récemment, celui de la mise en place d'un Front national de soutien eu programme de Bouteflika. Critiqué au départ pour l'absence de poids lourds dans cette nouvelle «organisation», le patron du FLN veut y remédier en sollicitant d'autres formations politiques appartenant à des chapelles idéologiques qui ont versé dans l'opposition.



Première pierre à cette édifice, c'est cette rencontre insolite entre Saâidani et l'ex-ministre Abdelmajid Menasra, chef du Front du changement. Insolite non pas par son caractère inédit ou étonnant, mais plutôt par le choix rusé de la part de Saâidani envers une aile importante de la mouvance des Frères musulmans. On se rappelle que Menasra, un bon élève du défunt Nahnah, chef spirituel de ce mouvement en Algérie et théoricien de la politique de l'entrisme et de l'islamisme BCBG, a fait sa première dissidence suite à la réélection de Aboudjerra Soltani à la tête du MSP, à l'issue d'un congrès houleux en 2007.

C'est ce même Menasra qui revendiqua depuis l'appartenance ou l'allégeance à cette puissante Internationale, avant que son propre mouvement ne connaisse une autre dissidence organique avec la création par un autre compagnon de Nahnah d'un parti politique, dénommé «harakat el Bina», qui a rallié l'opposition, et devenu membre de l'instance de concertation et de suivi(ICS). D'ailleurs, c'est au siège de ce parti nouvellement agréé que se sont tenus les travaux de l'ICS il y a une semaine. Si pour Menasra, cette rencontre avec Saâidani lui donne l'occasion d'exister politiquement et médiatiquement, même s'il a pris des précautions d'usage en brandissant des réserves de circonstance et en annonçant d'emblée qu'il y aura des rounds de négociations avant de rejoindre le Front national uni, pour Saâidani, par contre, l'objectif est double. Selon les analystes, le FLN vient d'exploiter une faille politique en profitant des divisions au sein de la mouvance islamiste modérée, pour y arrimer une formation même «petite» au sein de son attelage qu'il s'apprête à lancer.

Car une adhésion à ce Front élargi du FG de Menasra serait un «désaveu» indirect à l'endroit de Mokri et de son MSP, mais surtout un grand pas vers l'introduction de ce parti dans une future coalition gouvernementale dirigée par le FLN. Il semble aussi que Menasra, en bon ancien commis de l'Etat et ex-ministre, l'a compris en donnant des gages de bonne volonté et surtout en montrant des disponibilités politiques. Abdelmadjid Menasra affirme avoir trouvé des propositions «intéressantes», comme il a fait part en revanche de ses réserves sur d'autres points. «De toute les manières, il va y avoir d'autres rounds de négociations.

On verra ce que cela donnera, mais nous demeurons confiants pour aboutir à une vision consensuelle. En attendant, nous allons examiner le document dans le détail», a-t-il indiqué, lors d'un point de presse animé conjointement avec Saïdani. Pour le Front du changement, être dans l'opposition ne signifie pas fermer la porte et refuser toute offre de dialogue. Cela surtout dans une conjoncture telle que celle que traverse l'Algérie actuellement. «Notre formation est ouverte à toute discussion qui vise à faire avancer le pays, à l'édification de l'État civil. Nous n'avons pas besoin des affrontements et autres injures et invectives. Il est vital que l'opposition et le pouvoir conjuguent leurs efforts et proposent des solutions, des issues de sortie de crise ; sinon, cela ne sert à rien que l'opposition se réunisse seule et discute des problèmes du pays sans associer l'autre partie essentielle, en l'occurrence le pouvoir, et ce dernier a le devoir aussi d'impliquer les partis de l'opposition, car, au final, la politique doit mener au consensus», a plaidé Menasra en soulignant que «c'est par conviction politique que nous avons décidé de nous engager dans ces discussions. Après, tout peut arriver», a-t-il souligné.

Pour sa part, Amar Saïdani a jugé utile de faire un petit bilan concernant son initiative du «Front national de soutien au programme du président de la République» qui se veut, selon lui, un espace de dialogue, de démocratie et surtout ouvert à toutes les forces vives de la nation, «sans exclusion», qu'elles soient partis politiques, associations de la société civiles ou des personnalités.

«C'est une structure dans laquelle on débat des questions vitales du pays» a rappelé le secrétaire général du FLN, qui affirme, à cette occasion, que 30 formations politiques et plus de 300 associations ont adhéré à ce jour à l'initiative. «Le FLN veut changer les mentalités et dialoguer avec tous les partis, ainsi que l'élite nationale. Nous aspirons également à impliquer les compétences nationales dans ce vaste projet. Nous estimons que beaucoup de choses doivent changer dans l'exercice politique en Algérie», a-t-il soutenu, en faisant part de la disponibilité de sa formation à discuter avec tout le monde.

H. R.

IL Y A HUIT ANS, LE 11 DÉCEMBRE 2007

Alger est-elle à l'abri d'un attentat ?

LE 11 DÉCEMBRE 2007, un double attentat kamikaze avait ciblé la capitale. Alger avait été secouée par deux fortes explosions ayant engendré 72 morts dont 17 employés de l'ONU. Huit ans après, Alger est-elle à l'abri d'un nouvel attentat suicide ? La menace est permanente vu les multiples avertissements de Daech et d'Aqmi.

Il y a huit ans jour pour jour, Alger avait été secouée par un double attentat suicide perpétré par Al Qaida au Magheb Islamique (Aqmi) qui avait causé la mort à de 37 algériens. Le 11 décembre 2007 restera gravé à jamais pour beaucoup d'Algériens, surtout ceux qui ont vécu les attentats suicides de Ben Aknoun et Hydra. Les rescapés gardent toujours en mémoire ces fortes déflagrations causées par trois jeunes kamikazes déterminés à faire exploser les sièges du Haut commissariat des réfugiés et du Conseil constitutionnel. Choqués, les Algériens avaient la certitude que le pays vivaitt un retour des attentats dans l'Algérois, après une décennie noire meurtrière.

La première voiture piégée a visé le siège du Conseil constitutionnel et la proximité de la Cour suprême, touchant un bus de transport d'étudiants à Ben Aknoun, sur les hauteurs d'Alger.

La seconde voiture piégée conduite par un kamikaze a explosé, quelques dizaines de minutes après, devant le siège des Nations Unies et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans le quartier résidentiel de Hydra, qui abrite également les ministères de l'Énergie et des Mines, ainsi que des ambas-



sades, chancelleries et résidences diplomatiques. Quelques heures après les attentats, dans un communiqué publié sur un site internet islamiste, Al Qaïda au Maghreb islamique, ex-Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) avait revendiqué le double attentat.

Le mode opératoire de ces attentats est identique à celui observé lors des attentats du 11 avril 2007 à Alger, et confirme la nouvelle orientation d'Aqmi, qui calque désormais ses actions sur le modèle des attentats-suicides perpétrés en Irak et en Afghanistan. Ce double attentat suicide avait fait 37 morts et 177 blessés. Cependant des sources médicales avaient évoqué 62 à 72 morts. Huit ans sont passés mais le risque des attentats-suicides persiste malgré la forte présence des forces de sécurité, et malgré aussi la baisse de la capacité de nuisance des groupes armés affiliés à Aqmi. Aujourd'hui, la conjoncture est tout autre. L'émergence de l'organisation terroriste internationale, Etat Islamique (EI) appelée Daech a relancé cette peur d'un attentat kamikaze à Alger.

L'apparition du groupe armé « Jound El Khilafa « en 2014 est une autre preuve de cette crainte du retour des attentats. Cette petite organisation terroriste qui a déclaré son allégeance à l'Etat Islamique est à l'origine de l'enlèvement du ressortissant français, Hervé Gourdel, à Tikajda avant sa décapitation. Fort heureusement, « Jound El Khilafa « a été décimé par les forces de l'ANP suite à des opérations spectaculaires qui se sont soldées par l'élimination d'une trentaine de membres de ce groupe armé, dont leur «émir» Abdelmalek Gouri.

Alger est-elle à l'abri d'un attentat-suicide

Depuis la série d'attentats-suicides de 2007 qui avaient ciblé les sièges du palais du Gouvernement, le commissariat de Bab Ezzouar, le bureau de l'ONU a Hydra et le siège du Conseil constitutionnel de Ben Aknoun, la nébuleuse d'Aqmi n'a pas réussi à actionner d'autres attentats, face à la présence et à la vigilance des forces de l'ordre.

Mais malgré cette solide présence des forces de sécurité, la capitale est-elle à l'abri d'un nouvel attentat criminel ?

Il est important de signaler que cette accalmie repose sur la grande efficacité des forces de sécurité qui, à maintes reprises, ont mis en échec d'importantes tentatives des terroristes de commettre des attentats à Alger. Cette situation a poussé «l'émir national» d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, à revoir sa stratégie en tentant à chaque reprise d'envoyer d'autres candidats kamikazes pour exécuter de nouvelles actions dans l'Algérois, en vain. Ils ont été tous neutralisés.

Nacer Toumi et Youssef Ben Moussa, natifs du Grand Sud algérien ont été recrutés, il y a quelques années, par la nébuleuse, tout les ex-candidats de Bourouba, recrutés eux aussi par les acolytes d'Abou Moussaâb Abdelouaddoud, pour commettre des attentats suicides. Ces derniers, en situation socioprofessionnelle très difficile, ont été utilisés par Aqmi pour devenir des candidats kamikazes. Les terroristes d'Aqmi ont toujours investi dans les profils les plus égarés de la société pour les convaincre de rejoindre leurs rangs.

La menace d'un attentat à Alger est toujours présente. D'ailleurs les experts des questions sécuritaires ont toujours expliqué que le risque zéro n'existait pas et que la menace terroriste demeure. A Alger, la vigilance des citoyens et des forces de sécurité a baissé malgré les multiples découvertes d'armes de guerre et d'explosifs dans les quatre coins du pays. Dans le métro d'Alger, par exemples, les passagers ne sont jamais fouilles par les policiers ; pourtant beaucoup de passagers portent des bagages suspects.

F. Sofiane



INDUSTRIE AUTOMOBILE

Un utilitaire IVECO «made in Algérie» avant la fin de l'année prochaine

LE GROUPE algérien IVAL, en partenariat avec IVECO, géant mondial du véhicule industriel, compte mettre sur le marché le premier utilitaire de type Daily «made in Algeria». «Nous comptons le mettre sur le marché avant la fin de 2016, vers novembre prochain», a annoncé M. Mohamed Bairi, président du groupe IVAL lors d'un séminaire sur la sous-traitance industrielle, organisé jeudi par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) à Alger.

L'investissement, estimé à 35 millions d'euros, a élu domicile à Bouira, «une région qui mérite d'abriter un projet pareil, porteur de richesses», selon l'homme d'affaires, qui est également vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Il s'agit d'un partenariat entre IVAL et le groupe mondial IVECO qui génère un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de dollars.

L'usine produira dans une première 1.500véhicules par an, et au bout de cinq ans, la production devra atteindre 5.000 unités. «Nous comptons servir le marché national au début, avant de nous lancer à l'exportation», a souligné Mohamed Bairi. De son côté, M. Pierre Lahutte, président de la Division international du groupe IVECO, a signalé que ce projet tombe à point nommé, «dans la mesure où le marché algérien absorbe, pour lui seul, pas moins de 13 % des ventes IVECO dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord».

Et d'ajouter : «L'usine de Bouira est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant».

Pour M. Abdelghani Mebarek, directeur général de la PME au ministère de l'Industrie et des Mines, qui représentait le ministre du secteur, «l'Etat ne peut qu'être satisfait pour toute initiative visant à créer de la richesse». «Nous avons tenu à ce que ce projet (IVAL-IVECO) aboutisse ; notre département a aidé l'opérateur, entre autres, à obtenir une assiette foncière», a ajouté M. Mebarek.

Par ailleurs, le représentant de M. Abdeslam Bouchouareb, a fait part d'un nouveau cahier des charges devant régir l'activité de montage des véhicules en Algérie.

Selon lui, il devra être publié avant fin mars 2016. «Le texte est en cours de finalisation entre le ministère de l'Industrie et des autres ministères concernés. Nous espérons qu'il soit prêt au plus tard avant la fin du 1er trimestre 2016», a-t-il indiqué. Les opérateurs économiques présents à cette rencontre ont émis l'espoir que ce nouveau cadre réglementaire apporte plus de facilités et d'avantages pour l'investissement dans le domaine de l'automobile et de la sous-traitance.

D. Z.

DES PRÊTS REMBOURSABLES JUSQU'À CINQ ANS

Le crédit à la consommation lancé début 2016

Face aux calculs arithmétiques à plusieurs variables des hydrocarbures, il est devenu capital pour le gouvernement de résoudre sans trop tarder trois équations.



Primo, minimiser les importations et faire des économies, secundo, encourager la relance de la production locale et booster la consommation du produit «made in bladi», et, tertio, calmer le front social qui en l'absence de perspectives sures peut s'avérer dangereux pour la stabilité du pays en bute à des menaces externes qui guettent la moindre faille sociale.

La relance du crédit à la consommation s'avère être un véritable levier pour réguler ses trois équations. D'une pierre trois coups, serions-nous tentés de qualifier l'opération dont les contours ont été définis au cours d'une réunion de deux ministres avec le patron de la centrale syndicale.

Jeudi, Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des mines, Bakhti Belaïb, ministre du Commerce, et Abdelmadjid Sidi Saïd, Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ont finalement fixé le mode opératoire pour définir les produits éligibles au crédit à la consommation dont on prévoit le lancement au cours des premiers mois de l'année prochaine. Lancé au cours de la dernière décennie, le crédit à la consommation avait été gelé par la loi de finance de 2009, avant d'être réactivé au cours de la tripartite de février 2014 à la faveur des freins auxquels ont été soumis les importateurs notamment ceux des produits électroménagers. Ainsi, l'article de 2009 a été modifié et complété par un autre dans la loi de finances de 2015 pour permettre aux banques de relancer l'octroi aux ménages de ce type de crédit.

Mais l'opération avait été retardée pour d'un côté permettre à la Banque d'Algérie de mettre en place la centrale des risques des entreprises et ménages (CREM) qui sera un outil d'aide à la gestion des risques de crédits par les banques prêteuses, et d'un autre de définir les produits pouvant être considérés comme de fabrication locale. En effet, avant le lancement du crédit, les banques se devaient de se prémunir contre les risques de non payement des crédits que les consommateurs auront à contracter auprès des différentes succursales.

Il a été à ce sujet défini que les contractants du crédit doivent être des nationaux résidents. Aussi, selon un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines, le montant mensuel global de remboursement du crédit contracté par l'emprunteur ne peut, en aucun cas, dépasser 30% de ses revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement du client. La durée de ce crédit est supérieure à trois mois mais ne doit pas excéder les cinq années. Aussi et afin de s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur, les banques vont mettre en place des instruments leur permettant de vérifier si l'emprunteur dispose suffisamment des capacités de remboursement du crédit demandé.

Reste les critères devant élire les produits à classer «made in Algeria», tout porte à croire que la tâche ne sera pas facile dans la mesure où beaucoup de produits classés « produit local « sont en fait le fruit du seul montage in situ mais dont les éléments ou composants ont été importés en vrac. Et, c'est justement l'objet des modalités devant définir les produits à lister. La fixation de conditions par rapport au taux d'intégration de certaines fabriques devra plaider en faveur ou non d'un produit. C'est d'ailleurs le cas de l'usine de montage de Oued Tlilet. D'aucuns s'interrogent d'ores et déjà sur la l'éligibilité des véhicules produits par l'usine Renault-Algérie. Car il n'est un secret pour personne, qu'outre l'accès au logement via des crédits bancaires, l'Algérien est aussi tenté par un endettement pour se permettre le luxe de conduire un véhicule neuf.

Amine B.

DESSOUS-DE-TABLE DANS L'ATTRIBUTION DE CONTRATS AVEC L'ADE

Une firme espagnole épinglée

DES CADRES de l'Algérienne des eaux (ADE) seraient impliqués dans une affaire de versement de pots-de-vin pour l'octroi du marché portant réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Tlemcen, si l'on croit le quotidien espagnol El-Mundo. Pas moins de 2,5 millions d'euros auraient été versés comme commission à des familles de cadres de l'ADE en France avec la médiation de l'ancien ambassadeur d'Espagne en Algérie Gustavo de Arístegui ainsi que d'un député du Parti populaire espagnol Gomez de la Serna, rapporte le journal ibérique dans son édition de jeudi dernier.

Gustavo de Arístegui, actuel ambassadeur d'Espagne en Inde et Pedro Gomez de la Serna, député du Parti populaire espagnol (droite) sont soupçonnés d'avoir touché plusieurs millions d'euros de commission via leur société Voltar Lassen, suite à l'obtention de contrats publics par des sociétés espagnoles en Afrique et en Amérique Latine. La publication révèle deux lettres déposées au service anticorruption espagnol par un ancien associé de Voltar Lassen qui ont permis de révéler cette affaire.

Dans les missives, Cristobal Tomé, un intermédiaire présent en Algérie, indique avoir versé de l'argent aux membres de la famille des responsables de l'Algérienne des Eaux pour l'obtention d'un contrat de construction et de montage d'une canalisation dans le cadre du projet de station de dessalement d'eau de mer à Souk Tleta, dans la wilaya de Tlemcen. Le contrat d'un montant de 250 millions d'euros permettait à Arístegui et De la Serna de toucher une commission de 1% via leur société Voltar Lassen.

Dans son témoignage écrit datant de 2012, l'intermédiaire espagnol indique avoir procédé à des versements, la plupart effectués par Western Union vers la France et «destinés aux familles des dirigeants de l'entreprise publique». Il explique pouvoir remettre les justificatifs des avances qu'il a lui-même versées pour faciliter l'obtention du contrat et demande ainsi que les sommes promises soient complétées par Elecnor. Ces paiements qui tardent à arriver poussent l'intermédiaire à écrire un second courrier dans lequel il indique que le neveu d'un des dirigeants algériens est hospitalisé à Paris et attend le versement de 10 000 euros.

Il ajoute que le non-paiement du reste de la somme le discrédite personnellement auprès de ses interlocuteurs algériens et pourrait compromettre «les futures relations avec l'oncle».

Par le biais de la société Voltar Lassen, le groupe espagnol a également décroché un autre contrat portant sur la construction de la première ligne de tramway de Ouargla, marché octroyé en 2013 pour un montant de 230 millions d'euros. Pour ces deux contrats, Arístegui et De la Serna auraient perçu une somme mensuelle de 15 000 euros et au moins 737 000 euros de commission, ajoute El Mundo. Pour plus d'informations sur cette affaire, la direction de communication de l'ADE était injoignable hier.

Hocine Adryen

PROCÈS DU «GANG DES 22»

17 accusés condamnés à la prison

Le président du tribunal criminel d'Alger Omar Benkharchi a prononcé, avant-hier jeudi, plusieurs peines de trois ans à vingt ans en passant par cinq, dix et douze ans de prison ferme dont quatre par contumace dans l'affaire des vingt-deux individus poursuivis pour création d'une association de malfaiteurs.



Cette bande de malfaiteurs qui s'est spécialisée dans les agressions à main armée et dans le vol des véhicules luxueux de marques, Clio, Chevrolet et Mitsubishi, activait dans plusieurs régions du pays, notamment à Birtouta, Boumerdès et Bejaia. Elle s'est également spécialisée dans la falsification des documents administratifs dont des cartes grises, des cartes d'identité des permis de conduire et même dans des procurations notariales.

L'un des principaux accusés, B.M. qui a écopé de dix ans de prison ferme et chez lequel les investigateurs ont découvert un important lot de documents falsifiés à l'instar de cartes grises falsifiée et chez qui, les gendarmes ont récupéré des sceaux des ministères de la Défensenationale et de la Justice et ceux de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), tous imités, aau cours de son audition reconnu avoir agi avec la complicité du principal accusé, N.S. qui a été condamné à douze ans de réclusion criminelle. B. Mohamed a affirmé lors de son passage à la barre, devant le tribunal criminel d'Alger que«ce sont H.S. et Sebti qui me ramenaient les dossiers pour les falsifier, notamment en ce qui concerne les voitures volées. Je procédais tout d'abord au changement des plaques d'immatriculation des véhicules, puis je me chargeais de leur créer de nouvelles immatriculations et je prenais le soin de changer le numéro de série pour que les services de la police ne parviennent pas à identifier le véhicule !».

Le coup du «mahgour»

Appelé pour donner sa version des faits, le principal inculpé,N. S., qui a écopé lors de son premier jugement en 2009 de quinze ans de prison ferme et qui travaillait à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja, devra purger 12 ans de prison ferme. Il a tout fait pour faire croire aux membres du tribunal, conseillers et membres du jury, et à leur tête le président qu'il n'a rien à voir dans cette affaire. Mais ce dernier ne l'entendait pas de cette oreille car il lui a déclaré: «Vous êtes derrière tout ce qui est arrivé aux victimes et plaignants !»

Coincé par la réaction du juge, l'inculpé a fini par avouer : «J'ai vendu à Oran un véhicule volé dans la wilaya de Bejaïa». Pis encore, l'inculpé a perdu son sang-froid lorsqu'un autre accusé, L. A. a déclaré au président : «Monsieur le juge, Sebti m'a ramené des véhicules volés, deux voitures de marque Accent et un autre de marque Mitsubishi que j'ai vendu dans la wilaya de Tiaret.» A la question de savoir s'il était au courant que ces véhicules étaient volés, il a répondu au président, très attentif : «Oui, OuiJe savais qu'ils étaient volés». Les autres accusés qui se sont succédé aux auditions ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, affirmant que. «les aveux nous ont été soutirés sous la contrainte.» qu'ils ont subi tout au long des interrogatoires».

L'un des accusés, L.Mohamed, qui a bénéficié d'un acquittement en 2009 et avant-hier, le tribunal ayant jugé que les preuves n'étaient pas réunies, a déclaré : «Je n'ai rien à voir dans cette affaire ; ce sont les policiers qui m'ont dicté ce que je devais dire au cours de ma déposition. Mon seul tort c'est d'avoir acheté un véhicule auprès de mon frère qui est accusé au même titre que moi dans cette affaire. Mais j'ignorais que le véhicule était volé !».

B. Tahar, qui a été acquitté, a déclaré : «Je n'ai rien à voir dans cette affaire. J'ai passé 26 mois en détention provisoire. Les policiers ont effectué une perquisition en mon domicile qui s'est avérée négative. Ils ont saisi les documents administratifs de mes trois véhicules, mais lorsqu'ils ont trouvé que ces derniers étaient légaux, ils les ont remis à ma mère et mon frère qui l'accompagnait! Je ne connais personne parmi les mis en cause.»

Des accusés qui «se sont connus en prison» ?

Un autre inculpé, S. Saber a affirmé à l'audience : «J'ai passé plus de cinq ans en prison pour des faits que je n'ai jamais commis. J'ai tout simplement été un intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur de la voiture volée dans la wilaya d'Annaba !»

Les accusés, les uns comme les autres, étaient unanimes à affirmer au juge Omar Benkharchi qu'ils se sont rencontrés tous à la prison d'El Harrach. Le procureur général, Lalaa Choukri, qui a requis des peines de trois à cinq ans en passant par vingt ans et la réclusion à vie, a estimé que toutes les preuves étaient réunies notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de constituer une association de malfaiteurs et voler des véhicules luxueux de différentes marques. Il a lancé en direction du tribunal criminel : «C'est une association de malfaiteurs qui s'est spécialisée dans le vol des véhicules. L'association en question activait à travers plusieurs régions du pays» Pis encore, ajoute le même procureur, «Certainsmembres de cette bande de malfaiteurs se sont par ailleurs spécialisés dans la fabrication de faux documents à l'instar des cartes grises, cartes nationales d'identité et dans les permis de conduire !».

Quant aux avocats de la défense, ilsont insisté sur l'innocence de leurs clients, arguant que ces derniers n'ont rien à voir dans cette affaire.

Ils ont subsidiairement sollicité les circonstances atténuantes.

Il convient de signaler que le même tribunal a condamné quatre autres accusés dont une femme à des peines par contumace de deux à vingt ans, une peine à dix ans et une autre à trois ans de prison.

Le même tribunal a prononcé cinq acquittements dans cette affaire en faveur des accusés qui se sont livrés dans la matinée du procès car les accusations retenues contre notamment par la chambre d'accusation de la cour d'Alger ne tenaient pas debout.

Il convient denoter que le procès a été ajourné le 27 février dernier suite au non-transfert d'un accusé incarcéré à l'établissement pénitentiaire de Béjaïa répondant aux initiales de C.N. A propos de ce dernier le juge a donné des directives au représentant du parquet général pour qu'il soit présent lors de la prochaine session criminelle.

L'affaire en question avait été par ailleurs renvoyée suite à l'état de santé d'un autre accusé. Ce dernier n'a pas pu assister et avait chargé son avocate de remettre un certificat médical au même président qui après avoir accepté la demande de renvoi sollicitée a déclaré à l'intention de son avocate : «Quelles que soient les circonstances votre client sera jugé lors de la prochaine audience ! Je ne veux rien savoir de plus, il faut qu'il soit présent».

Connexion avec le GSPC

Le président d'audience a par ailleurs décidé de libérer pas moins de cinq accusés dont les prises de corps se sont faites dans la matinée du procès. L'assistant de Me Boulefred a sollicité la même procédure au profit de son client car il ignorait que celui-ci n'était pas incarcéré. Ce qui a poussé le juge à appeler le mis en cause à deux reprises et grande fut la surprise du jeune avocat quand l'accusé qui était assis s'est levé et a clamé en direction de Benkharchi : «Je suis là monsieur le président. Je n'ai jamais été emprisonné étant poursuivi dans une affaire délictuelle !».

Selon l'arrêt de renvoi établi par la chambre d'accusation de la cour d'Alger, le groupe en questiona recouru, pour faciliter ses mouvements, aux services d'un réseau international spécialisé dans le vol de voitures de luxe et utilisait dans ses déplacements des sceaux falsifiés dont ceux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et ceux de la DGSN.

Lors des perquisitions dans les domiciles de certains inculpés, les services de sécurité ont récupéré des cartes d'identité nationales et des cartes grises appartenant à trois terroristes du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), outre de documents falsifiés favorisant le déplacement de terroristes étrangers notamment des Libyens, Tunisiens et Marocains

Il est à signaler que les mis en cause sont considérés comme étant de dangereux individus qui avaient l'intention par ailleurs de s'attaquer à des hommes d'affaires pour les délester de leurs biens, notamment les voitures de luxe.

En outre, les avocats de la défense ont émis le vœu que l'affaire soit jugée le jour même mais le président d'audience l'entendait pas de cette oreille car il a estimé que«le procès ne pourra pas être traité aujourd'hui car il y va de l'intérêt d'un accusé non transféré de la prison où il est incarcéré. Ce dernier a le droit de se défendre en tant qu'inculpé ! Je ne veux pas que les droits civils de l'accusé soient bafoués !».

Redouane Hannachi

TERRORISTE ENCERCLÉ AUX ABORDS DE LA BASILIQUE SAINT-AUGUSTIN À ANNABA

Le terroriste encerclé toujours introuvable

RIEN ET ENCORE rien n'a été trouvé après le ratissage de la colline Saint-Augustin par les services de sécurité où un soit-disant terroriste armé, après avoir été intercepté au niveau de la gare routière de Sidi Brahim, avait fui mercredi dernier côté de la Tabacoop pour traverser le site archéologique des ruines romaines, et enfin se réfugier sur le piémont forestier jouxtant la Cathédrale de l'auteur de la «Cité de Dieu» et des «Confessions». Mystère et boule de gomme. Où est passé le terroriste censé pourtant, selon des sources dignes de foi, faire exploser l'édifice religieux le plus imposant de l'Est algérien et par-delà, perturber par le sang le Festival d'Annaba du cinéma méditerranéen ? Jusqu'à présent, chaque mètre carré de tout le périmètre à la ronde a été fouillé, mais pas l'ombre d'un terroriste ou d'un malfrat. Pourtant mercredi dernier, l'hélicoptère survolant les lieux suspectés avec des grands renforts de militaires, de gendarmes et de policiers avaient bouclé toutes les issues d'entrées et de sorties dans les parages. Mais rien n'est sorti, et rien n'est entré. Tout le voisinage a été contrôlé : fouilles, interrogatoires et interpellations n'ont rien donné. A Annaba, cette affaire d'un terroriste, en capuchonné de noir, arrivé par bus à la gare routière de Sidi Brahim, refusant de se soumettre à un contrôle policier en leur jetant une grenade pour ensuite fuir, a créé une véritable psychose chez la population habituée à vivre loin de la fureur terroriste.

Nabil Chaoui

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Béjaïa

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 31/2015

Conformément au décret présidentiel n°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa identifiée sous le numéro fiscale (NIF) n° 408015000006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National restreint relatif au :

INTITULE : CONSTRUCTION DE DEUX SUBDIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS A ADEKAR ET AMIZOUR

Travaux d'Achèvement
Lot 1 : Travaux d'Achèvement de la subdivision territoriale d'Adekar
Lot 2 : Travaux d'Achèvement de la subdivision territoriale d'Amizour

Les entreprises soumissionnaires doivent être titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles Catégorie Trois (III) et plus en cours de validité dans le domaine du Bâtiment ou travaux publics comme activité principale.
L'entreprise peut soumissionner pour un ou les deux lots et peut être retenue pour un ou les deux lots.

Peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Béjaïa.

Contre paiement d'un montant de Deux mille dinars (2 000,00 DA) représentant les frais de reproduction des cahiers des charges, à verser au compte spécial trésor de la wilaya de Béjaïa N° 301-005

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et anonyme et portant la Seule mention :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°31 /2015

INTITULE : CONSTRUCTION DE DEUX SUBDIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS A ADEKAR ET AMIZOUR

Travaux d'Achèvement

Lot 1 : Travaux d'Achèvement de la subdivision territoriale d'Adekar
Lot 2 : Travaux d'Achèvement de la subdivision territoriale d'Amizour
-A ne pas ouvrir-

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Béjaïa, 05 Boulevard des frères BOUAOUINA -BEJAIA- 06000.
Cette enveloppe principale anonyme abritera deux autres enveloppes scellées.
L'une contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que «offre technique » et le nom de l'entreprise, l'autre contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que «offre financière» et le nom de l'entreprise.
Les offres technique et financière contiendront les document suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires :
1) – Offre technique :

1) La déclaration à souscrire renseignée, signée
2) Cahier des charges (instruction aux soumissionnaires) paraphé et signé
3) Attestation de bonne exécution des 03 dernières années (2012-2013 et 2014) signée par le maître d'ouvrage (ordonnateur) comportant nature des travaux, délai, montant et date de réception.
4) Statuts de l'entreprise
5) Registre du commerce
6) Références bancaires de l'entreprise
7) Liste matériels à engager pour la réalisation du projet (annexe 1 fiche d'engagement) justifiée par une liste notariale, les copies de cartes grises si le matériel appartient à l'entreprise, et par des copies de constats de location si le matériel est loué.
8) liste du personnel visé par CNAS qui détermine la fonction du personnel
9) Carte d'immatriculation Fiscale (NIF)
10) Extrait de rôle apuré de moins de trois mois, ou avec l'échéancier signé par le service des impôts
11) Attestations de mise à jour (CNAS- CASNOS-CACOBATPH)
12) Casier judiciaire (copie originale) du signataire du marché dont la date d'expiration ne doit pas dépasser 03 mois
13) Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine du Bâtiment en cours de validité, catégorie III et plus
14) Bilans financiers des 03 dernières années (2012-2013 et 2014), certifiés, selon le cas par un commissaire aux comptes ou par les services des impôts
15) Planning d'exécution des travaux comportant le délai de réalisation pour chaque lot
16) Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les soumissionnaires de personnalités morales (SARL, SNC, EURL, etc.)
17) Déclaration de probité renseignée, signée

2 - Offre financière:

1) La soumission renseignée, signée
2) Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé
3) Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé
4) Le devis quantitatif et estimatif paraphé et signé

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures,
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres

Le Jeune Indépendant **du 12/12/2015/ ANEP N° 357 963**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD
CODE FISCAL 098430045055810

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 91/ 2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Messaoud, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
PREMIER LOT : REALISATION DEUX CLASSES EXTENSION AVEC DES ANNEXES A L'ECOLE IMMAM ALI EL KADIMA

Toutes les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Hassi Messaoud, contre paiement de : 2.000.00 DA.

L'offre technique et l'offre financière composées séparément des pièces suivantes :

L'offre technique est constituée des pièces suivantes:

1- Déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
2- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
3- Copie conforme du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en bâtiment, catégorie 02 et plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
4- Copie conforme de l'extrait du registre de commerce.
5- Copie conforme du statut des entreprises concernées (personne morale)
6- Copie conforme de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
7- Copie conforme du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du directeur ou du gérant de l'entreprise, lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
8- Copie conforme de la carte d'immatriculation fiscale.
9- Cahier des charges dûment rempli, signé, daté par le soumissionnaire avec cachet portant Dans sa dernière page la mention ***lu et accepté***
10- Copie conforme de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
11- Copie conforme de la mise à jour CASNOS en cours de validité
12- Copie conforme de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
13- Copie conforme de la mise à jour CACOBATPH en cours de validité
14- Copie conforme des bilans fiscaux des trois (03) dernières années passées (2012-2013-2014).
15- Références professionnelles de l'entreprise accompagnée de justificatifs (les projets réalisés des dernières années (2010-2015)
16- Moyens humains de l'encadrement du projet, appuyé par des justifications conformément au cahier des charges
17- Moyens matériels mis à la disposition du projet, appuyée par des justifications de propriété conformément au cahier des charges.

L'offre financière est constituée des pièces suivantes :
1- la lettre de soumission contenant tous les renseignements signée, datée avec cachet par le soumissionnaire
2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, daté avec cachet par le soumissionnaire.
3- Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté avec cachet par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées par porteur au secrétariat du président de l'Assemblée populaire communale de Hassi Messaoud .
L'offre technique : Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint
PREMIER LOT : REALISATION DEUX CLASSES EXTENSION AVEC DES ANNEXES A L'ECOLE IMMAM ALI EL KADIMA
- Offre technique -
L'offre financière : Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :
Avis d'appel d'offres national restreint
PREMIER LOT : REALISATION DEUX CLASSES EXTENSION AVEC DES ANNEXES A L'ECOLE IMMAM ALI EL KADIMA
- Offre financière -
Les deux enveloppes indiquées ci-dessus : doivent être mises à leur tour dans une troisième enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :
« A ne pas ouvrir - Avis d'appel d'offres national restreint N° ……. /2015.

A Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale
PREMIER LOT : REALISATION DEUX CLASSES EXTENSION AVEC DES ANNEXES A L'ECOLE IMMAM ALI EL KADIMA

Le délai de préparation des offres est fixée à **15 jours** à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse nationale.
Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôts des offres est fixé à **14 h00**, en cas de jour férié ou week-end,la préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit.

Les offres qui parviendront après **14h00** de la date de dépôt des offres ci-dessus ne seront pas reçues par le service contractant.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour un délai de préparation des offres augmentée de **(03) trois** mois
N.B. : le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à **14h30**, la commission d'ouverture ouvrira les plis des offres techniques et financières en séance publique et en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires désirant assister à l'ouverture.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Le Jeune Indépendant **du 12/12/2015/ANEP N° 357 961**

DÉVELOPPEMENT DANS LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Merred plaide pour un meilleur équilibre entre les communes

Poursuivant ses visites d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, le wali Brahim Merred s'est rendu mercredi dernier dans les communes de Makouda, Boudjima, Tigzirt, Mizrana et Iflissen, pour s'enquérir sur l'état de certains projets de développement et discuter, comme c'est «la coutume», avec les représentants de la société civile.



La première étape du wali et de la délégation l'accompagnant a été la commune de Boudjima. La visite et l'inspection furent consacrées au lycée dont les travaux d'achèvement perdurent. L'ancienne structure de ce lycée, en préfabriqué, s'était effondrée durant le rigoureux hiver de 2012. Au cours de l'été 2013, ce fut au tour du réfectoire de subir un incendie. Aujourd'hui, les travaux du réfectoire sont achevés, mais ceux du bloc pédagogique tardent. Toujours est-il que Brahim Merred a insisté pour que cet établissement soit fin prêt pour la rentrée scolaire 2016 – 2017.

La deuxième étape fut Makouda où l'inspection a porté sur le projet d'extension du siège de l'APC. Le montant global du marché est de 19 622 993, 50 DA. L'enveloppe financière allouée à ce projet est divisée en trois tranches. Le démarrage des travaux remonte au 20 septembre 2010 et la date de sa réception provisoire était prévue pour le 30 septembre 2012. La fiche technique n'indique pas le taux d'avancement des travaux. L'architecte maître d'œuvre de ce projet, Saïd Chekroun, a indiqué au Jeune Indépendant que «d'ici juin 2016, le taux d'avancement des travaux atteindra 70 % ». Et si, poursuit notre interlocuteur, l'enveloppe financière relative à la 3e tranche est débloquée au bon moment, l'œuvre sera livrée à la fin de la même année, c'est-à-dire fin 2016. Ainsi, Brahim Merred a mis l'accent sur le respect des délais, «car il y va de l'intérêt du citoyen ». Après avoir goûté à la figue sèche et aux pains traditionnels (galette tendre, galette dure, chaussons et beignets), comme ce fut d'ailleurs le cas à Boudjima et plus tard à Iflissen et Tigzirt, la délégation prit la direction de Mizrana pour inspecter le projet d'extension de l'APC. L'achèvement de la structure est prévu pour septembre 2016 et le montant du marché est de 11 450 532, 37 DA.

Déception à Mizrana

Toutefois, le passage du wali dans cette commune suscitera la déception des citoyens tant ils espéraient qu'il visite la polyclinique qui est dans un état de délabrement. C'est pourquoi après son départ et de la délégation qui l'accompagnait, les citoyens de Mizrana ont décidé, en guise de protestation, de fermer cette polyclinique et l'APC. Cependant, Brahim Merred n'était pas informé à temps du désir des citoyens de Mizrana de lui faire visiter la polyclinique. La 4e étape du wali fut Iflissen où il inspecta un CEM et un lycée en construction. Les travaux du CEM furent divisés en 5 lots. Les blocs pédagogique et sanitaire lots 1 et 4) sont d'un taux d'avancement de 90 % alors que celui du bloc réservé aux logements de fonction ne dépasse pas les 25 %. S'agissant du montant du marché, il est de 179. 661. 633, 87 DA. La date de démarrage du projet remonte au 4 novembre 2012. Le délai de réalisation initial était de 18 mois 2 (20 mois).

Quant au lycée, qui est d'une dimension de 800/200, et mitoyen du CEM, beaucoup reste à faire. Le taux d'avancement de l'auditorium n'est que de 5%, les travaux concernant les logements de fonction n'ont pas encore démarré et les travaux d'aménagements extérieurs n'ont atteint qu'un taux de 25 %.

A Tigzirt en revanche, les choses sont encourageantes. Conformément à sa feuille de route, Brahim Merred commença par l'inauguration du stade communal. Ce terrain de football gazonné entamé le 18 mai 2014, a été activé au mois d'août 2015. Mieux encore ! Le montant initial de cette «merveille » était de 499. 698. 125, 53 DA alors que la consommation des crédits n'a pas dépassé 349. 204. 658, 65 DA, soit une différence de 150. 493. 466, 88 DA. Même constat dans les logements LSP (logement social participatif). Le premier lot, composé de 131 logements plus 59 commerces, sera livré le 31 mars 2016. Le taux d'avancement des travaux actuel est de 81,50 %. Les 85 logements de type F3 constituant le 2e lot, dont le lancement des travaux date du 28 décembre 2014, seront livrés le 28 décembre 2017.

Les 82 logements constituant le 3e lot, dont le début des travaux remonte au 8 juin 2014, seront livrés le 8 décembre 2016. L'avant-dernier quota est de 105 unités. Leur livraison est prévue pour le 24 août 2017. Le dernier quota de logements de la formule LSP est de 50 unités. Leur livraison est prévue pour le 25 mai 2016. Le taux d'avancement des travaux actuel est de 60 %. En ce qui concerne la formule LPL (logement public locatif), le quota Compte seulement une cinquantaine de logements. Ces logements en question, dont le démarrage des travaux date du 12 mars 2015, seront achevés et livrés le 12 mai 2016. Il convient de signaler que bon nombre d'observateurs ont exprimé leur satisfaction tant en ce qui concerne le stade de football que ces logements. La suite de la sortie du wali sera traduite par une réunion avec la société civile des communes concernées, à savoir Boudjima, Makouda, Mizrana, Iflissen et Tigzirt. Les doléances des représentants de la société civile de ces communes sont toutes identiques à celles formulées un peu partout à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou ; la revendication a porté sur le droit à la sécurité, la lutte contre les fléaux sociaux, l'eau potable, l'assainissement, la santé, la réfection des réseaux routiers, le gaz naturel, les infrastructures de jeunesse, le renforcement des lignes électriques, etc..

Plus de bars clandestins

Dans sa réponse, Brahim Merred a commencé par sermonner ceux qui l'avaient «trompé » à Mizrana, notamment le président de l'APC concerné. «Mon rôle et ma mission consistent à rencontrer les citoyens et à visiter les lieux qui méritent d'être visités. Je ne peux pas et ne veux pas vous laisser me conduire là où vous le voulez seulement. Si ne m'aviez pas trompé ce matin, la vous polyclinique et l'APC de Mizrana ne seraient pas fermées à l'heure qu'il est», s'insurgea Brahim Merred. Sur le plan sécuritaire, le wali a déclaré que les choses ne seront plus comme avant. Et la lutte contre les fléaux sociaux, dont les bars clandestins, fait partie de l'une de ses priorités immédiates. «Je ne peux en aucun cas tolérer un quelconque bar clandestin ! », a martelé le wali avant de souligner encore que la réglementation la plus rigoureuse sera appliquée même pour les établissements activant légalement. S'agissant des éléments dont dépend directement le développement, Brahim Merred cite l'eau, le gaz naturel, l'électricité, l'Internet et les réseaux routiers. Pour ce qui est l'eau, le wali a souligné que «nous demanderons au besoin des sommes d'argent colossales pour développer davantage nos capacités hydriques, et ce tant pour les besoins de consommation humaine que pour les besoins de l'industrie ». Concernant de l'électricité, Brahim Merred a rappelé à l'assistance que le taux d'électrification dans la wilaya de Tizi-Ouzou avoisine les 97 % et, de ce fait, «notre wilaya est l'une des plus servies à l'échelle nationale ». «Toutefois, poursuit le wali, nous veillerons à ce que tous les foyers de notre wilaya soient alimentés de cette énergie ». Quant au gaz naturel, l'opération se poursuit à un rythme régulier. S'agissant du réseau Internet, Brahim Merred a fait savoir que l'objectif à court terme est d'introduire la fibre optique dans les 67 chefs-lieux communaux de la wilaya. Il a enfin mis l'accent sur l'équilibre entre les communes qu'il compte assurer en matière de richesses, notamment par l'octroi des financements pour le développement. Toujours en conformité avec sa vision de développement des communes, le wali a exhorté les responsables des APC, à développer au maximum leurs conceptions du développement et surtout à avoir à l'esprit de longues projections d'avenir. «Pour exploiter à bon escient un espace territorial, il faut absolument être un bon visionnaire en matière des besoins de la population», a expliqué Merred.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Pendant la réunion, le directeur de la santé de la wilaya a pris la parole pour apporter un éclaircissement de taille sur le cas de la polyclinique de Mizrana. Il informera l'assistance que cette structure de santé ne va pas tarder à connaître une mise à niveau. Des travaux de réfection y seront menés avant que la polyclinique ne soit dotée d'équipements nécessaires, et ce avec l'objectif d'être opérationnelle 24h24. Il a annoncé également que le bâtiment abritant les services de maternité de Tigzirt est à présent muni d'un ascenseur.
Pour sa part, le directeur de l'hydraulique a tenu à signaler que le grand schéma de la ressource en eau prévoit l'alimentation en eau potable de la région de Tigzirt à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet (Boumerdès), et ce à raison de 26 000 m3 par jour. Le plan prévoit également une autre conduite à partir du barrage de Taksebt. Cependant, l'intervenant n'a pas

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le CHU Béni-Messous informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°33/2015 portant sur «l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipement d'échographie, répartis en 02 lots :
- Lot 01 : Un appareil d'échographie doppler couleur de niveau supérieur
- Lot 02 : Deux appareils d'échographie doppler couleur avec elastrographie quantitative sharewave

Parus dans les quotidiens nationaux suivants :
- *El Mouharir* en date du 11/08/2015
- *Le Jeune Indépendant* en date du 11/08/ 2015
- *Le BOMOP* en date du 16 au 22 Août 2015

A l'issue des délibérations de la commission d'évaluation des offres et en application du système de notation fixé à l'article 24 du cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Lot 01 : Un appareil d'échographie doppler couleur de niveau supérieur

Soumissionnaire	Note Technique	Note Financière	Note Cumulée	Montant du marché en TTC	Observation
AKTOUF IMAGERIE MEDICAL **NIF : 099834046223946**	60.13 /80	20/20	80.13/100	8 610 000.00 DA	Meilleure note cumulée

Lot 02 : Deux appareils d'écographie doppler couleur avec elastrographie quantitative sharewave

Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Note cumulée	Montant du marché en TTC	Observation
ALGERIE ULTRA SOUND (ALOKA) **NIF : 000219008438398**	66.26 /80	20/20	86.26/100	30 752 000.00 DA	Meilleure note cumulée

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché.
Tout soumissionnaire contestant le choix retenu par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou *le Bulletin des opérateurs des marchés publics*, pour introduire un recours auprès de la commission ministérielle des recours, sise au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (El Madania-Alger). Dépassé ce délai, toute réclamation ou protestation sera considérée comme nulle et non avenue.

Le Directeur Général

Le Jeune Indépendant du 12/12/2015/ANEP N° 357 909

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 15/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret n°10/236 du 07/10/2010 il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°05/2015 portant sur les fournitures d'Equipement de la salle OMS 500 place Ammari, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante:

N°	L'entreprise de réalisation	Lot	Code fiscal	Note T	Montant corrigé	Délai d'équipement	Critère de choix
03	EURL PROSTORE ALGER	Equipement de la salle OMS Ammari	00091609 8013344	60.50	16.251.651,00	60 jours	LE MOINS DISANT

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis et cela, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 12/12/2015/ANEP N° 357 944

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de
Gestion Immobilière (O.P.G.I)
Wilaya de M'SILA
Cité ENNADJAH (140 Logts) M'Sila
N°…….. /OPGI/2015

MISE EN DEMEURE N° 02

Suite aux différentes visites répétées des chantiers, on a constaté l'arrêt des travaux. D'où les entreprises suivantes sont mises en demeure N°2 avant résiliation :

N°	Intitulé de l'ETP + Adresse	Projet	Lot	Date et N° marché
01	YOUBI MOHAMMED ETP demeurant commune El Hamel M'sila	28/50 logements à El Hamel Programme 2000 Année 2010 RHP Gr 02 bloc 04+05+06+07	TCE+VRD	N°01 du 15/01/2015
02	ZKARA EL AREM ETP demeurant à Tizi Ahcen commune Hraza Bordj Bou Arréridj	Parachèvement 20 Logts Programme 1500 Année 2008 RHP	TCE sans VRD	N°24 du 13/05/2015
03	Gagui Ahmed ETP Demeurant à Commune Maarif / Msila	60/4000 logements à DJEBAL MESSAAD Programme LPL 2011	TCE+VRD+P TR	N°63 du 09/11/2014

POUR :

- Reprendre les travaux.
- Renforcer le chantier par les moyens matériels et humains utiles afin d'achever le projet dans les délais contractuels.
- Relancer le rythme des travaux en appliquant le système d'alternance afin de rattraper le retard.

Dans le cas du non-respect de cette mise en demeure sous huitaine de sa publication dans les journaux nationaux, la réglementation en vigueur sera appliquée, y compris la résiliation au tort

Le Jeune Indépendant du 12/12/2015/ANEP N° 357 966

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
Wilaya de Tiaret
Daira de Dahmouni
Commune d'Ain-Bouchekif
NIF: 098414039018621

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'A.P.C d'Ain-Bouchekif lance un avis d'appel d'offres national restreint N° : 02 pour :
Réalisation du réseau d'assainissement à douars Djellouli Missoum

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de la somme de **1.500 DA** auprès de la commune d'Ain-Bouchekif services des marchés

L'OFFRE TECHNIQUE (1er pli) portant la mention « Offre technique »
1- Déclaration à souscrire, signée et datée.
2- Déclaration de Probité, signée et datée
3- Cahier des charges daté, signé et paraphé
4- Copie du registre de commerce
5- Statuts de l'entreprise (société).
6- Bilan comptable des **trois (03)** dernières années visé par les services des impôts.
7- Certificat de qualification et de classification en cours de validité catégorie deux (02) ou plus
8- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
9- Attestations de mise à jour (CNAS -CACOBAT-CASNOS
10- Extrait de rôle apuré ou échéancier, daté de moins de trois mois.
11- Casier judiciaire daté de moins de 03 mois
12- Copie du numéro d'identification fiscale.
13- Références professionnelles (attestation de bonne exécution)
14- Planning de réalisation signé et daté.
15- Liste des moyens humains appuyé par un état de mouvement des salariés visé par les services de la CNAS.
16- liste des moyens matériels (joindre cartes grises d'immatriculation, PV de huissier de justice ou un expert agrée ; factures d'achat pour le matériel non roulant).

B - L'OFFRE FINANCIERE (2eme pli portant la mention « Offre financière » :

19) Lettre de soumission dûment signée
20) Bordereau des prix unitaires dûment signé + Sous détails des prix unitaires
21) Devis quantitatif et estimatif dûment signé

N.B : les soumissions doivent être adressées dans deux enveloppes distinctes dans une enveloppe externe qui doit être anonyme à Mr le P/APC de Ain Bouchekif et portant la mention « Soumission A ne pas ouvrir » et l'intitulé de l'opération.

La date de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP* au plus tard à **14H00**
Le processus d'ouverture des plis du même jour pour le dépôt des offres sur la deuxième heure éphémères et les entrepreneurs sont invités à assister à la réunion.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 105 jours à compter de la date de préparation des offres.

Le président de l'A.P.C

***Le Jeune Indépendant* le 12/12/2015/ANEP N° 357 971**

SAHARA OCCIDENTAL

La France et la Jordanie bloquent une résolution de l'ONU sur le Sahara occidental

La déclaration qu'allait proposer la Présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, en appui aux efforts de l'Organisation des Nations-Unies en vue d'une solution politique au conflit du Sahara occidental garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, s'est heurtée au refus de la France et de la Jordanie, s'est indigné le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari.

« La déclaration du Conseil de sécurité demandée dimanche dernier, par le Front Polisario sur la question sahraouie s'est heurtée au refus de la France et de la Jordanie qui s'y sont opposées », a indiqué M. Boukhari, soulignant que « ces deux pays ont torpillé » cette démarche qui devait exprimer dans un document officiel le consensus qui s'est dégagé au sein du Conseil de sécurité sur la résolution du conflit au Sahara occidental occupé par le Maroc, soutenu par la France. Le diplomate sahraoui s'exprimait mercredi après le briefing fait par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, devant le Conseil de sécurité sur la médiation de l'ONU en vue d'un règlement juste et durable du conflit au Sahara occidental. La France et la Jordanie « veulent tenir le dossier sahraoui à huis clos. Ils ne veulent ni le débat public ni aucune réaction publique de la part du Conseil de sécurité » sur cette question, a-t-il dénoncé. Il est a rappeler que le Conseil de sécurité et en vertu de ses prérogatives, est en mesure de faire une déclaration présidentielle de soutien fort et sans équivoque au secrétaire



général de l'ONU, qui avait demandé le 4 novembre dernier aux deux parties du conflit (le Maroc et le Front Polisario) d'établir des négociations directes et véritables afin de parvenir à une solution politique qui garantit au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Pour autant, le représentant du Front Polisario s'est dit « satisfait » du niveau du débat qui a suivi le briefing de l'Envoyé personnel du Secrétaire générale au Sahara occidental, Christopher Ross au Conseil. Dans ce contexte, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé à Paris que l'Algérie et les Etats-Unis sont « déterminés » à aider Christopher Ross dans sa mission sur le dossier du Sahara occidental. « Je crois que, la partie américaine et nous, partageons les sentiments qui ont été exprimés par Christopher Ross au Conseil de sécurité et nous sommes déterminés à l'aider à accomplir sa mission », a souligné M. Lamamra, à l'issue de son entretien avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, au cours duquel la question a été abordée.

Ban dans la région en janvier

Les Etats-Unis, qui assurent au mois de décembre la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, et l'Algérie feront « en sorte, pour les besoins du rapport du secrétaire général de l'ONU devant le Conseil de sécurité en avril prochain, où se posera la question du renouvellement du mandat de la Minurso, pour qu'il y aient des évolutions et avancées significatives sur le terrain dans le sens de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Le ministre a indiqué que le Conseil de sécurité, sous la présidence américaine, a tenu mardi à New York une séance de consultation durant laquelle l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur américain Christopher Ross, a présenté un rapport sur ses activités et sa dernière tournée dans la région. Au cours de cette séance de consultation, Ross a réitéré la position du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour une « solution politique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ». Il a annoncé que M. Ban effectuera une visite dans la région dès janvier prochain. La plus ancienne colonie en Afrique, le Sahara occidental a été déclaré en 1964 par l'ONU territoire non-autonome. Il a été occupé de force par le Maroc en 1975. Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'ONU, mais ils buttaient sur la position de blocage de la partie marocaine en ce qui concerne l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

R. I.

PROFITANT DU SILENCE DE L'ONU

Erdogan refuse de retirer ses troupes d'Irak

ANKARA a déployé un camp militaire dans le nord de l'Irak près de la ville de Mossoul malgré les protestations des autorités irakiennes. La Turquie n'envisage pas de retirer ses militaires d'Irak où ils ont pour mission d'entraîner des soldats et policiers irakiens et non pour faire la guerre, a déclaré jeudi le président turc Recep Tayyip Erdogan. « Nos officiers ont été envoyés en Irak en tant qu'instructeurs, leurs mission est limitée à l'entraînement (…). Il est hors de question que la Turquie retire ses troupes de l'Irak », a expliqué le dirigeant turc lors d'une conférence de presse à Ankara. M. Erdogan a également ajouté que la Turquie, le gouvernement régional du Kurdistan et les responsables des Etats-Unis mèneraient des négociations le 21 décembre consacrées à la situation en Irak. Mercredi 9 décembre, la Turquie a effectué une frappe aérienne en Irak, dans la région d'Al-Amadiya (province de Dahuk), après avoir déployé quelques jours plus tôt un camp militaire dans le nord de l'Irak près de la ville de Mossoul actuellement contrôlée par Daech. Selon les autorités irakiennes, des soldats et des matériels de guerre turcs sont entrés dans la province de Ninive (nord de l'Irak) sous prétexte d'entraîner les combattants kurdes engagés dans la lutte contre les terroristes. Les ministères irakiens de la Défense et des Affaires étrangères ont qualifié la présence de militaires turcs « d'acte hostile ». Un journal allemand de son côté estime es bombardements de la province irakienne de Dahuk par l'aviation turque sont de nature à provoquer une guerre entre les deux pays. « L'aggravation de la situation dans le nord de l'Irak où des avions turcs ont frappé mercredi les positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) risque de provoquer un conflit armé entre Ankara et Bagdad », indique le quotidien Deutsche Wirtschafts Nachrichten (DWN). Selon le journal, « on ne doit pas exclure » la possibilité d'une guerre entre la Turquie et l'Irak, comme en témoignent les faits et gestes du président turc Recep Tayyip Erdogan qui a accusé les gouvernements irakien et iranien de pratiquer une politique sectaire et de léser

Cisjordanie

QUATRE SOLDATS ISRAÉLIENS BLESSÉS DANS UNE OPÉRATION À LA VOITURE BÉLIER

QUATRE SOLDATS israéliens ont été blessés jeudi dans une opération de résistance palestinienne à la voiture bélier en Cisjordanie occupée, a indiqué l'armée d'occupation. « Un Palestinien a lancé sa voiture contre un groupe de soldats avant de heurter un véhicule militaire, blessant quatre » d'entre eux, près de la colonie israélienne de Beit Aryeh, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a-t-elle précisé dans un communiqué. Selon les secours israéliens, l'un des soldats a été grièvement atteint. La police a indiqué de son côté que le véhicule utilisé par l'auteur de cette opération avait été retrouvé abandonné près du lieu de l'attaque. Les parages des colonies israéliennes de Cisjordanie, où les forces d'occupation israéliennes sont déployées en encore plus grand nombre, sont le théâtre d'opérations constantes depuis des semaines.

Daesh

DES SOLDATS ALLEMANDS EN TURQUIE

DEUX AVIONS de reconnaissance Tornado et quarante soldats ont quitté la base allemande de Jagel (nord) jeudi matin pour la Turquie, marquant le début de l'aide apportée par Berlin à la lutte contre l'organisation takfiriste Daesh (EI) en Syrie. L'escadron 51 « Immelmann », qui compte en sein des femmes, ont décollé à bord d'un A400M vers 09H00 GMT, suivis à 10H20 GMT de deux des six Tornado devant à terme être positionnés en Turquie pour effectuer des missions de reconnaissance au-dessus du territoire contrôlé par Daesh, a constaté une vidéaste de l'AFP. Les députés allemands ont autorisé vendredi dernier le déploiement jusqu'à 1.200 soldats et une demi-douzaine d'avions pour participer aux opérations militaires internationales contre Daesh, en soutien à la France après les attentats de Paris, ce qui en ferait la plus grosse mission de la Bundeswehr à l'étranger.

Interpellé sur l' « agression turque » en Irak

KIRBY S'EN PREND À UNE CORRESPONDANTE DE RUSSIA TODAY

LE PORTE-PAROLE du département d'Etat américain John Kirby s'en est pris à la correspondante à Washington de la chaîne publique russe, Gayané Chichakyan, l'accusant de poser des questions « complètement ridicules » alors qu'elle l'interrogeait avec insistance sur la position américaine face au déploiement militaire de la Turquie en Irak. « C'est tellement loufoque », s'est soudainement emporté M. Kirby. « Cela ne vous gêne pas de poser ces questions? Vous devriez regarder ces questions et presque rire de vous-même, non? C'est absolument dingue! », a tonné le porte-parole, très en colère.

« Alors que des avions de la Coalition internationale ont bombardé un camp de l'Armée arabe syrienne, le 6 décembre, les Cyber-Berkut ukrainiens ont rendus publics de nouveaux documents. Ils montrent que le Qatar a acheté des bombes de fabrication russe en Ukraine de manière à pouvoir accuser la Russie »
ANDREY FOMIN, FONDATEUR DU JOURNAL EN LIGNE D'ANALYSE POLITIQUE ORIENTAL REVIEW

« L'élargissement de l'Otan a deux fonctions. D'une part, il s'agit d'encercler la Russie et de s'assurer ainsi que les Européens de l'Ouest ne la rejoindront pas, d'autre part, de préparer l'élargissement de l'Union européenne de sorte qu'elle ne puisse pas jouer de rôle politique, mais exclusivement économique. Dernière étape : le Monténégro »
MANLIO DINUCCI, ANALYSTE ITALIEN EN GÉOPOLITIQUE

« J'ordonne à l'armée russe de répondre avec une fermeté à toute force qui la menacerait en Syrie. Toute cible menaçant les unités russes ou nos infrastructures au sol sera détruite immédiatement »
VLADIMIR POUTINE, PRÉSIDENT DE LA RUSSIE



Burundi : un système d'alerte régionale contre le choléra est «plus que nécessaire»

UN SYSTÈME d'alerte régionale contre le choléra sous forme d'une synergie entre les pays des Grands Lacs, est «plus que nécessaire», a estimé le chef en charge de la santé et de la nutrition à la représentation de l'UNICEF-Burundi, Sophie Léonard.
Cette experte en médecine de santé publique, a révélé qu'actuellement, des informations concordantes font état de quelques cas suspects de résurgence du choléra au Burundi et dans des pays directement limitrophes comme la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC).
Pour l'UNICEF, a-t-elle recommandé, «une synergie régionale, en jouant à la fois sur le front de la prévention et du traitement, est plus que nécessaire pour une meilleure maîtrise des épidémies récurrentes, car on trouve du choléra dans tous les pays se trouvant autour du lac Tanganyika.»
La vulgarisation du système d'alerte régionale serait primordiale pour une action anticipative contre l'extension du choléra dans l'espace et dans le temps, a souligné Dr Léonard en précisant que la préparation de la réponse dans les provinces burundaises frontalières, serait une véritable avancée dans la lutte engagée contre le choléra.
Le choléra est une maladie qui se présente sous forme d'une diarrhée aqueuse très abondante.
Dans un élan d'amélioration de la réponse, l'UNICEF-Burundi est en train d'expérimenter une formule non encore totalement fonctionnelle à travers l'équipement en téléphones mobiles aux agents des centres de santé se trouvant dans les zones à risque de choléra, avec un numéro «vert» pour informer, en temps réel, sur les cas suspects au niveau de cette maladie.
Le Burundi a connu en juillet dernier une recrudescence de cas de choléra, favorisée par le rapatriement de Tanzanie des récents réfugiés burundais provoqués par l'éclatement d'une nouvelle crise politico-sécuritaire fin avril 2015.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Le ministre plaide pour un nouveau mode de gestion et de fonctionnement

«Il s'agit d'asseoir un nouveau mode de gestion et de fonctionnement de nos établissements de santé pour faire de nos discours des actions concrètes visibles et bien perçues par nos citoyens au quotidien», a insisté le ministre.



Intervenant à la clôture de la rencontre d'évaluation du secteur pour les régions nord et extrême sud du pays, le ministre a instruit, dans ce sens, les directeurs de santé et de la population (DSP) de ces régions de mettre en úuvre des actions à plusieurs niveaux.
En matière de renforcement des structures de proximité, le ministre a recommandé la poursuite de l'exécution du processus d'externalisation des consultations spécialisées, le enveloppement des soins à domicile au niveau des différents établissements de wilaya, le renforcement des moyens d'exploration au niveau des polycliniques pour une meilleure prise en charge du malade et le développement du réseau de télémédecine.
S'agissant du plan de lutte contre le cancer, les gestionnaires des structures concernées ont été instruits de la mise au point de la situation d'application des recommandations qui y sont détaillées, de même qu'un rapport relatif à la mise en place du réseau des registres Cancer.
En matière de transplantions d'organes, les DSP ont été invités à recenser les couples candidats à une greffe rénale, de même que les malades insuffisants rénaux pris en charge au niveau des centres d'hémodialyse privés. Pour atteindre les objectifs fixés en matière de la réduction de la mortalité néo-natale, le ministre a exhorté les DSP d'appuyer les actions développées par la direction générale de la prévention. S'agissant de la continuité de l'offre de soins, le ministre a exigé de veiller au respect de l'application de la réglementation en vigueur en matière de garde.
«La liste des structures et des services de garde doit bénéficier d'une large diffusion, affichage et médiatisation tant pour les structures publiques que privées», a-t-il insisté.
En outre, M. Boudiaf a mis l'accent sur la nécessité d'accorder une «attention particulière» à la santé scolaire, par le biais notamment des visites systématiques, la vaccination et la prise en charge des pathologies dépistées. Il a, par la même occasion, appelé à l'élaboration d'un programme de formation sur les «bonnes pratiques» de dispensation des médicaments et la mise en œuvre des différentes décisions prises, en les faisant accompagner de textes réglementaires nécessaires.
Le ministre a instruit également l'administration centrale d'assurer les missions d'appui et d'accompagnement des établissements de santé «à chaque fois que cela est jugé nécessaire».

ELLE SERA LE THÈME D'UNE PROCHAINE JOURNÉE D'ÉTUDE À ORAN

«La santé au travail, le cas de l'amiante en Algérie»

LA SANTÉ au travail, le cas de l'amiante en Algérie» fera l'objet d'une journée d'études qui sera organisée le 21 décembre prochain par l'Unité en sciences sociales et de santé (GRAS) de l'université d'Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs. «Cette journée d'étude a pour ambition d'établir un état des lieux sur la question de l'amiante en Algérie, quelles connaissances dispose-t-on aujourd'hui en matière de risques liés à l'amiante en milieu professionnel ?», a indiqué le GRAS.
Les organisateurs précisent que cette rencontre permettra de répondre aux préoccupations sur les effets de cette substance qui représente un danger pour la santé des travailleurs et au-delà pour la santé publique et pour l'environnement. Des experts algériens, chercheurs, toxicologues, sociologues entre autres, représentant diverses institutions prendront part à cette journée

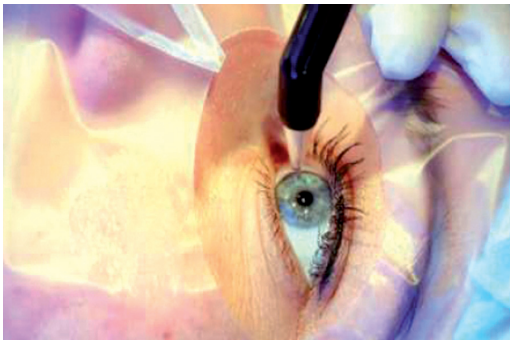


qui sera marquée par la présentation de plusieurs interventions sur le sujet telles que «L'amiante et ses utilisations : état des lieux en Algérie», «Amiante : entre mimétisme institutionnel, réalité factuelle et velléité d'action en Algérie», et «Etude de cas de pneumoconioses et de mésothéliome pleural dans la région de Tlemcen». Selon la problématique de cette journée d'étude, l'amiante est considérée aujourd'hui comme un des toxiques aux effets sanitaires certains pour la santé des personnes. Cette fibre minérale provoque de graves maladies respiratoires. La personne exposée peut être atteinte de fibrose pulmonaire, de cancer broncho-pulmonaire et de mésothéliome (cancer de la plèvre) , une forme de cancer générée par l'inhalation de fibres d'amiante. Ces pathologies se développent après de nombreuses années mais peuvent parfois être à l'origine de problèmes respiratoires en cas d'exposition à de très fortes doses, indiquent les spécialistes. Depuis 1977, l'amiante est classée par le Centre Internationale de recherche sur le cancer dans la catégorie des substances cancérigènes, note-t-on.

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

Plus de 220 interventions menées à Reggane

PLUS DE 220 interventions de chirurgie ophtalmologique ont été menée à l'hôpital de Reggane au profit de malades nécessiteux, dans le cadre de la 4ème semaine de solidarité en ophtalmologie, lancée a-t-on appris des organisateurs.
Ciblant des patients, de différents âges, présentant des problèmes de cataracte venus des quatre coins de la wilaya d'Adrar, cette semaine de solidarité a été initiée par l'association humanitaire et culturelle «Tadjemi» de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa), en coordination avec le secteur de la



santé et de la population. L'initiative a été marquée aussi par l'organisation de journées chirurgico-médicales en ophtalmologie, avec la participation de praticiens spécialistes venus de différentes régions du pays, qui ont effectué, tout au long de la semaine, des consultations médicales et des opérations chirurgicales à l'établissement public hospitalier Mohamed Seddiki de Reggane.
L'association initiatrice de cette semaine de solidarité a mobilisé, pour les besoins de cette initiative, des équipements médicaux de pointe pour les opérations chirurgicales. Selon son président, Mohamed Benyoucef, l'association en question œuvre, avec l'aide de bienfaiteurs, à l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés, afin de multiplier ces semaines de solidarité et toucher un plus grand nombre de malades nécessiteux à travers le pays.
Le directeur de l'EPH de Reggane, Mohamed Drissi, s'est engagé, de son côté, à úuvrer, à travers de bonnes préparation et coordination, au succès des différentes initiatives de solidarité médicale au profit des populations de la région.

6e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Vaches résistantes

Pour l'ouverture officielle de la sixième édition du Festival international du cinéma engagé d'Alger, aujourd'hui, samedi 12 décembre, à 18h, à la salle El Mouggar, le commissariat a opté pour le film documentaire Les 18 Fugitives de Amer Shomali et Paul Cowan de Palestine.



Qualifiées de fugitives dans le documentaire des réalisateurs Amer Shomali et Paul Cowan, les dix-huit vaches représentent un véritable enjeu, dans le contexte du soulèvement palestinien, soit la première Intifada populaire déclenchée le 9 décembre 1987. L'enjeu n'est autre que le produit de consommation de base, le lait.

Entre des images animées (film d'animation), témoignages sur les faits sous forme d'interviews et les archives, la réalisation expose un parcours atypique de ces vaches victimes d'un état de guerre, du conflit palestino-israélien.

Ces vaches laitières – personnage principal comme dans un film fiction – sont les actrices du documentaire, le thème principal autour duquel les deux réalisateurs n'ont pas hésité à user d'humour et d'ironie.

Et il en faut, afin de rendre agréable un tant soit peu la lecture cadencée d'une histoire sur une question grave et ses conséquences : la colonisation de la Palestine par les Israéliens. Il a fallu que des militants et des intellectuels palestiniens se décident pour le lancement d'une coopérative laitière. Pourquoi ?

Les habitants aspirent à des alternatives locales aux produits israéliens, notamment le lait qu'ils achètent à une compagnie israélienne. Les fermiers ont pu alors trouver les dix-huit vaches, ils les font passer en contrebande à Beit Sahour en Cisjordanie. Cette nouvelle source de financement est mal perçue par Israël, la considérant comme un « danger pour la sécurité nationale « d'Israël.

Les laitières doivent être alors cachées, mises au profit de la population palestinienne de manière clandestine.

Oui, en Palestine occupée, même les vaches font partie de la résistance ! L'idée de faire un documentaire à ce sujet là est déjà ingénieuse.

Et l'œuvre en soi est réalisée avec beaucoup de rigueur, elle est drôle du début à la fin et, surtout, ne manque pas d'émotions en faisant appel à l'humanisme de tout le monde.

Mohamed Rediane

Wanted 18 (Les 18 Fugitives) de Amer Shomali et Paul Cowan.
Documentaire : Palestine, 2014, 75 minutes.
Scénario de Paul Cowan.
Image: Daniel Villeneuve, German Gutierrez.
Animation: Michelle Lannen, Dominique Cote, Myriam Elda Arsenault.
Montage : Aube Foglia.
Son: Daniel Fontaine-Begin.
Musique: Mariem Hassan.
Dessins: Amer Shomali.
Production : Saed Andoni, Nathalie Cloutier, Colette Loumede, Dominique Barneaud, Ina Fichman.

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN

Une parenthèse de seize plasticiens

LA MATÉRIALISATION de la souffrance et de la mémoire à travers la peinture ou la sculpture est au cœur de l'exposition Parenthèse constituant la septième édition du Festival international de l'art contemporain, inaugurée ce jeudi 10 décembre, au Musée d' Art moderne d'Alger. Elle est accessible au public jusqu'au 11 février prochain.

Ce festival qui sera ouvert le lendemain, vendredi, au public du Musée d'Art moderne d'Alger (Mama), connaît la participation de seize plasticiens en provenance de neuf pays différents qui ont réalisé les œuvres exposées, lors d'une résidence de création organisée en novembre dernier.

Avec de la toile et du fil noir, l'artiste congolais Gastineau Massamba Mbongo matérialise en pointillés la réalité des conflits dans la continent africain motivé par la course aux ressources dans une œuvre intitulée Diamants, uranium et Afrique centrale montrant également le drame des enfants soldats. Par cette même technique, l'artiste transmet également sa vision sur l'atrocité de la situation en Syrie, cousue sur une toile intitulée Syrie 75018. Son compatriote, sculpteur et peintre, Paul Alden Mvoutoukoulou dit M'vout s'est essayé à matérialiser le temps et la mémoire à travers trois toiles, intitulées A la



mémoire, toutes traversé d'un axe représentant le passage du temps. L'une des œuvres de M'vout représente le 19 mars 1962, date de signature du cessé le feu marquant la fin de la colonisation française en Algérie, comme un moment de basculement de l'histoire du pays.

Réalisées à Alger lors d'une résidence d'artistes, trois toiles de l'artiste grec Ioannis Stefanakis sont dédiées à la ville d'Alger et l'architecture de la Casbah. L'architecture et le patrimoine bâti de la capitale a également inspiré la plasticienne brésilienne Claudia Matos qui a vu en cette ville trois étapes architecturales majeures à reproduire en une seule toile où l'on observe à travers un arc romain, la Casbah d'Alger, la baie et la ville moderne au loin.

L'exposition occupe deux des trois niveaux du musée, elle comporte également des toiles de Noreddine Benhamed qui détournent des panneaux de signalisation routières ou de Slimane Ould Mohand rendant hommage par la peinture au chanteur Slimane Azem. Les œuvres réalisées à l'occasion de ce festival pourraient être cédées au musée ou reprises par leurs auteurs selon la volonté de chaque artiste, indiquent les organisateurs. Présent lors de ce vernissage, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a salué « l'originalité « des œuvres exposées en indiquant que la création d'un marché de l'art en Algérie est « toujours à l'étude « dans son département. Inaugurée jeudi dernier, l'exposition du 7e FIAC se poursuivra jusqu'au 11 février 2016 au musée du Mama.

APS

CREATION

EXPOSITION Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème « L'art thérapie, outil de développement mental «. Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste- psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès. Dar Abdellatif, Alger, du samedi 12 au mercredi 23 décembre. Vernissage à 14h.

LITTERATURE

CONFÉRENCE sur Assia Djebar par Amina Bekkat-Berkani de l'université de Blida. Aujourd'hui, samedi 12 décembre. 15h. Palais de la culture Moufdi-Zakaria, Alger. Et vente-dédicace des ouvrages des lauréats du Prix Assia Djebbar.

ITALIA

DANSE : Spectacle de danses traditionnelles du Sud de l'Italie, des Pouilles avec la compagnie Arakné Mediterranea. 19h.
PHOTO : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos sur la ville) de Stefano Casadio (visible jusqu'au lundi 28 décembre). 17h30. Aujourd'hui, samedi 12 décembre. Salle Ahmed-El Bey, Constantine. (Invitations disponibles à la salle).

SOLIDARITE

SOUTIEN aux artistes dans leur exposition La peinture algérienne d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'au dimanche 13 décembre. Hôtel Aurassi, Alger. Avec Bisker Fatiha, Khelifi Nadia, Irki Mehmet, Laraba, Talbi Okacha, Mustapha Adjaout... Action solidaire initiée par des bénévoles.

ROMAN

FORUM international du Roman à Alger. Bibliothèque Nationale du dimanche 13 au mercredi 16 décembre. Et rencontre avec le public: Université d'Alger II, Musée national des beaux arts, Galerie Benyaa, Institut supérieur arabe de traduction, Centre d'étude Diocésain.

ARTS

EXPOSITION Empreintes jusqu'au samedi 19 décembre. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Avec les artistes peintres Djamila Ababsia, Yacine Kezas, Bachir Laïb, Zahia Kaci, Amor Driss Lamine Dokman, Siko Massyka, Halim Kebieche, Smaïl Ouchène, Nordine Hamouche.

DUO

EXPOSITION Zoudj oudawar des artistes Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Vernissage : samedi 19 décembre. 14h30. Exposition visible jusqu'au samedi 9 janvier.

COULEURS

EXPOSITION Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : LE CRBB ARRERRIDJ BAT ETTIHAD DE TRIPOLI ET PREND LA 5E PLACE.

LE CLUB ALGÉRIEN, le CRBB Arrerridj s'est classé à la 5e place du championnat arabe des clubs champions de handball (messieurs), en battant son homologue libyen Ittihad de Triploi (30-24), mi-temps (12-12) en match de classement disputé jeudi à Sousse (Tunisie). L'autre club algérien le CRB Baraki a pris sans jouer la 7e place, aux dépens du club palestinien Ghouroun qui a déclaré forfait.

La 32e édition du championnat arabe des clubs prendra fin demain vendredi avec la finale opposant l'ES Sahel (TUN) (club organisateur) à Al Ahly d'Arabie saoudite. Elle sera précédée du match de classement pour la 3e place entre Makarem Mahdia (Tunisie) et Assafa (Arabie saoudite).

LACEN MEILLEUR JOUEUR DE GETAFE AU COURS DE L'EXERCICE 2014-2015

L'EX-INTERNATIONAL algérien, Medhi Lacen, s'est adjugé le trophée honorifique du meilleur joueur de son club Getafe CF (Liga espagnole) pour le compte de l'exercice 2014-2015. Cette distinction est motivée par le parcours réalisé par le milieu de terrain algérien au cours dudit exercice pendant lequel il a disputé 30 matchs, dont 29 en tant que titulaire, comptabilisant 2600 minutes de temps de jeu, pour deux buts marqués. Le joueur de 31 ans a préservé cette saison sa place dans le onze du club de la banlieue de Madrid, qui marche moins bien en cette première partie du championnat. Getafe occupe en effet la 15e place au classement avec 14 points. Lacen a pris sa retraite internationale en mars dernier après avoir participé à 44 matchs de la sélection algérienne entre 2010 et 2015.

LE STADE MUSTAPHA-SEFOUHI DE BATNA FAIT PEAU NEUVE

LES TRAVAUX de réhabilitation du stade Mustapha-Sefouhi de Batna ont été réceptionnés, jeudi, en présence du wali, Mohamed Salamani, des élus locaux et du président du CA Batna, club utilisateur de l'enceinte sportive et actuellement leader du championnat de Ligue 2 Mobilis, a-t-on constaté. L'opération de mise à niveau de cette structure sportive a porté, notamment, sur la pose dÆune nouvelle pelouse synthétique, la réhabilitation des gradins, la modernisation des vestiaires, en plus de travaux de peinture. La réalisation de ce projet a nécessité un investissement public de l'ordre de 32 millions de dinars puisés des budgets de la commune et de la wilaya, a-t-on indiqué. Le stade sera rouvert au public et aux sportifs après son homologation par la commission ad hoc de la Ligue de football professionnel (LFP), a indiqué à l'APS le directeur de la jeunesse et des sports, Smail Boukherissa.

TENNIS : DIVORCE ENTRE LA JEUNE INÈS IBBOU ET LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE

LA JEUNE joueuse de tennis algérienne Inès-Feriel Ibbou, qui évolue sous la coupe de la Fédération algérienne (FAT) depuis environ dix mois, a mis fin, après concertation avec son père et tuteur légal, Kamel Ibbou, à sa collaboration avec l'instance fédérale, selon des personnes intéressées.

PARALYMPIQUES-2016 (JUDO):

Mouloud Noura et Mehdi Meskine, les deux seuls qualifiés pour l'instant

Les judokas Mouloud Noura et Mehdi Meskine sont, pour l'instant, les deux seuls athlètes algériens handisport, qualifiés aux Jeux Paralympiques de Rio (septembre-2016), selon le classement de la fédération internationale des sports pour non voyants (IBSA).

Deuxième au classement mondial-2015 de sa catégorie (-60kgs) avec un total de 750 points, Mouloud Noura a brillé, lors de la même année, avec un titre mondial lors des jeux Mondiaux de Séoul, et un premier titre mondial
lors des championnats du Monde de judo 2014. Dans le classement de l'IBSA, peut-être le dernier avant les Jeux Paralympiques-2016, Noura est devancé par l'Ulbricht Namozov Sherzod (830 pts), alors que son coéquipiers en sélection Mohamed Kamal Bellabas est 15è avec 230 pts. «Mouloud est donc qualifié au rendez-vous paralympique de Rio où il aura la tache, tout d'abord, de défendre sa médaille de bronze acquise lors des Jeux de Londres-2012, et essayé de l'améliorer dans un concours qui regroupera les douze meilleurs judokas handisport», a indiqué l'entraîneur national de judo, Rezki Belkacem. Le second qualifié aux JP de Rio-2016, est Mehdi Meskine dans la catégorie des -73kgs. Médaillé de bronze à Séoul, Meskine occupe la 8è position au



classement-2015 de l'IBSA avec un total de 290 points, alors que son compatriote Youcef Redjai n'est qu'à la 20è position avec 93 points (non qualifié). La première place de la catégorie revient à Solovey Dmytro (Ukraine) avec 1130pts. «Sachez qu'un seul athlète (hommes et dames) par catégorie sera qualifié aux JP-2016, et ils seront seulement douze athlètes chez les messieurs et huit
en dames à se disputer le podium dans chaque catégorie, selon le règlement en vigueur de la discipline», a expliqué Belkacem. Outre, Noura et Meskine, deux autres judokas peuvent encore prétendre à une qualification aux JP-2016. Il s'agit de Sid Ali Lamri (-66kg) et la jeune Abdelaoui Cherine (-52kg). « Après avoir raté le championnat du Monde d'Eger-2015 à cause des intempéries qui ont annulé le vol qui devait emmener la délégation algérienne en Hongrie et devant l'impossibilité d'organiser une compétition continentale, la fédération algérienne a saisi l'IPC, expliquant la frustration des judokas algériens qui sont les plus lésés dans les tournois de qualification aux JP-2016», a précisé le sélectionneur national, espérant que ces athlètes bénéficieraient d'une seconde chance de qualification qui pourrait être une World Cup, organisée avant le mois de février prochain.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE VOILE 2015 (LASER ET RSX):

Trois Algériens compostent leur billet pour les JO-2016 à Rio de Janeiro

TROIS véliplanchistes algériens ont composté leur billet pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016 au Brésil, à l'issue de la cinquième et dernière journée des championnats d'Afrique de voile (Laser et RSX), jeudi à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques de
Bordj El-Bahri (Alger). Chérif Sahraoui Imène (22 points) a validé ainsi son billet olympique en prenant la deuxième place au Laser Radial, derrière la Tunisienne Gmati Inès (27 pts), alors que l'Egyptienne Mansi Khouloud, 3e, a raté sa qualification aux JO-2016. «Je suis très heureuse de cette qualification aux JO-2016, d'autant plus que l'Algérie va être représentée pour la première fois de son histoire dans la spécialité Laser Radial», a indiqué Chérif Sahraoui à l'issue de cet exploit historique. La qualification de Chérif Sahraoui Imène s'ajoute à celles obtenues par Bouras Hamza et Katia Belabbès dans la spécialité RSX, imités par le Seychellois Jean-Marc Gardette, qui a pris la 2e place chez les messieurs, synonyme d'une qualification olympique. Selon les règlements généraux de l'instance internationale de la discipline, les deux premiers athlètes des spécialités «Laser radial», «Laser standard» et «RSX messieurs» sont qualifiés aux JO-2016 à condition qu'ils soient de nationalités différentes. Le «RSX dames» qualifie une seule athlète, soit la championne d'Afrique. «Nous avons atteint nos objectifs inscrits au départ de cette compétition africaine, à savoir la qualification aux JO-2016. Il faut continuer sur cette lancée pour représenter dignement l'Algérie dans les grands rendez-vous internationaux», a déclaré, de son côté, le Directeur technique national (DTN), Farid Ghiar. Les championnats d'Afrique de voile ont vu la participation de 53 athlètes représentant 8 pays (Algérie, Tunisie, Egypte, Seychelles, Tanzanie, Maroc, Angola, Mozambique).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL :

47 basketteuses algériennes décrochent le diplôme d'entraîneur international

QUARANTE-SEPT (47) basketteuses algériennes ont décroché le diplôme d'entraîneur international (1er degré) à l'issue d'un stage de formation sciences du sport d'Aïn-Bénian (Alger). Ce stage de formation organisé en collaboration avec le Comité olympique international (CIO), la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) et la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), a été encadré par l'instructeur FIBA, le Sénégalais Ousseynou-Ndiaga Diop. La formation a regroupé plusieurs anciennes internationales algériennes à l'image de Radia Boulahia et Yasmine Chabi, qui ont déjà débuté leur carrière d'entraîneur dans les rangs des équipes nationales des petites catégories, ainsi que des joueuses encore en activité comme la capitaine du «Cinq» algérien, Rachida Belaidi. Le président de la Fédération algérienne de basket-ball, Rabah Bouarifi, a indiqué que cette session de formation au profit des basketteuses entrait dans le cadre de la promotion des femmes aux postes de responsabilité et facilitait l'épanouissement de la femme algérienne.
De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, également présent à la cérémonie de remise des diplômes, s'est félicité de la réussite de ce stage de formation qui s'inscrit dans le cadre du programme de la solidarité olympique du CIO. «Nous avons organisé cette formation dans le souci d'assurer une reconversion dans le coaching pour nos anciennes athlètes qui disposent de l'expérience nécessaire pour réussir après leur carrière de joueuses. Je pense que cette formation va combler leurs lacunes en méthodologie et leur permettre d'activer rapidement sur les terrains», a souligné Berraf. «Le stage des basketteuses vient après celui des volleyeuses en 2013 et celui des handballeuses en 2014. Je vous annonce que ce programme va continuer avec d'autres disciplines dans les prochaines années. En 2016, ce sera au tour du football, ensuite nous enchaînerons avec les sports individuels», a-t-il ajouté. Les 47 participantes à ce stage de formation ont décroché un diplôme d'entraîneur international de basket-ball (1er degré) reconnu par le Comité olympique international et la Fédération internationale de basket-ball.

CAN-2015 (U23) FINALE DE LA CAN 2015 DES U23
CE SOIR À DAKARO 20H00

Algérie-Nigeria : Les Verts à cœur vaillant pour marquer l'histoire



C'est toute l'Algérie qui aura ce soir les yeux tournés vers Dakar, la capitale du Sénégal où notre valeureuse sélection olympique qui vient d'arracher sa qualification aux jeux olympiques de 2016 après 36 ans d'absence, sera en appel pour disputer sa première finale de la coupe d'Afrique des nations dans la catégorie des moins de 23 ans face au Nigeria, à 20h00 (heure algérienne).

Des retrouvailles qui s'annonces palpitant pour les deux sélections qui faut il le rappeler se sont quittées sur un match nul lors du premier tour dans le groupe B à Mbour. Les Verts autant que les super Eagles entameront cette finale avec la même ambition, celle de monter sur la plus haute marche du podium. Que du bonheur et du prestige pour les deux sélections qui normalement joueront sans pression puisque l'objectif numéro un a été atteint, celui de faire le voyage au Brésil l'été prochain. Les Fennecs d'Algérie, version le suisse ¨Pierre André Schurman que beaucoup de spécialistes qualifient de véritables révélations et surprises de cette CAN 2015 n'auront rien à perdre mais tout à gagner pour inscrire leur nom sur le livre d'or de cette compétition véritable tremplin pour un avenir en rose. Le doublé est à portée de mains pour le gardien de but de la sélection nationale et ses camarades qui ne jurent que par la victoire après s'être libérés complètement face aux Sud Africains en demie finale. Un juste reflet des choses au vu de ce qu'ils ont montré en montant en puissance de rencontre en rencontre. Les Verts veulent forcer le destin et ils ont en les qualités techniques et tactiques pour y arriver avec un cœur déjà gros comme cà. Invaincus depuis le début de cette épreuve qu'ils avaient pourtant abordé dans la peau d'un outsider , les Fennecs dans le bon couloir auront force est de le reconnaitre en face une équipe Nigériane qui n'a pas concédé la moindre défaite et donc difficile à cuisiner. L'entraîneur national devrait normalement partir sur le principe qui veut qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Bonne nouvelle pour le Suisse, il pourra compter sur les services de l'attaquant Abdelhakim Amokrane, forfait pour blessure depuis le deuxième match contre le Mali,. En revanche tandis l'incertitude plane sur la participation du défenseur Nour El Islam Salah, blessé après son entrée dans les dernières minutes du match de demi-finale remporté mercredi contre l'Afrique du Sud . Les espoirs des Algériens reposeront bien sur encore une fois sur sa force collective devant un dernier rempart nomme Salhi déjà source de plusieurs convoitises de la part des spécialistes présents à Dakar. Devant le culot de Ferhat , le vista de Meziane avec en soutien, ce duo de milieu de terrain époustouflant composé de Chita et autres Benkhemassa devrait confirmer le statu de cette jeune sélection qui symbolise déjà une parfum de jeunesse prometteur pour El Khedra. Shurmann, qui dit accorder une importance particulière à cette finale s'est montré avant l'entame de grand rendez vous pour lui et se fennecs : «Nous avons négocié match par match cette compétition, et nous n'allons pas déroger à la règle à l'occasion de la finale que nous comptons disputer avec le même état d'esprit pour la remporte . Alors bon vent les Jeunes et Jibouha ya louleds.

S.S.

14e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS MATCH AVANCÉ)

Tadjenanent centre d'attraction et d'intérêt

CETTE 14e journée scindée en trois rounds et marquée par le total déclin du CS Constantine qui s'est incliné encore une fois au grand dam de son public Jeudi en ouverture de cette avant dernière étape face au NA Hussein Dey sur un but de Gacemi sera marquée par une belle confrontation en haut du tableau synonyme de choc à Tadjenanent où le leader l'USM Alger est attend d'un pied ferme par un de ses deux dauphins, le DRB Tadjenanent. Les regards seront donc tournés vers le chef de file et champion d'automne avant terme l'USM Alger qui sera réellement en danger face à cette étonnante et surprenante formation du DRBT. Ce dernier aura à cœur joie de renouer avec la victoire après sa défaite imméritée à Bejaia face au MOB. L'occasion ou jamais pour le coach Boughrara d'accrocher à son tableau de chasse une, sinon la plus grosse pointure du championnat national. De chauds débats en perspective entre deux formations pratiquant un football attractif. Les Usmistes quelques peu diminués devront rester sur leurs gardes pour espérer poursuivre leur marche en avant sur le même tempo . En face il y aura un effectif moins expérimenté certes mais plein de talent et de volonté avec l'apport en plus d'un public acquis tout à sa causse.

Le MOB sera, lui, en danger quand il se rendra à Alger pour croiser le fer avec le MC Alger au stade Omar-Hamadi. Les Béjaouis aborderont cette rencontre avec l'objectif de confirmer leur dernier succès face au DRBT (2-1). De son côté, le MCA, qui reste sur un match nul salutaire à Constantine face au CSC (1-1) visera la gagne devant son public. L'ES Sétif tenante du titre, se rendra à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie dans un classique qui promet beaucoup. L'ASM Oran qui a vu l'arrivée du nouvel entraîneur Nabil Medjahed en remplacement de Kamel Mouassa, limogé, jouera le derby de l'Ouest face au RC Relizane dans un duel de mal-classés aux points précieux. Enfin, la lanterne rouge, le RC Arbaâ n'aura d'autre alternative que de l'emporter à domicile face au MC Oran (11e, 15 pts), désormais dirigé par Fouad Bouali à la place de Jean-Michel Cavalli. Les rencontres USM Harrach –CR Belouizdad et USM Blida-JS Saouara se sont déroulées hier.

S.S

Aujourd'hui
Alger (Omar-Hamadi) :
MC Alger - MO Béjaia (16h00)
Oran (Bouakeul) :
ASM Oran - RC Relizane (15h00)
Larbaâ : RC Arbaâ - MC Oran (15h00)
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - ES Sétif (15h00)
Tadjenanet :
DRB Tadjenanet - USM Alger (15h00)

LE PARIS SAINT GERMAIN AURAIT PROPOSÉ 16 MILLIONS D'EURO POUR L'ALGÉRIEN GHOULAM

LES DIRIGEANTS du Paris Saint Germain, Ligue 1 du championnat français de football, auraient envoyé à leurs homologues de Napoli (Italie), une offre à 16 millions d'euros pour le recrutement du défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, rapporte la radio italienne Kiss-Kiss, reliée par le site Africatopsports.com. L'offre a été repoussée par Naples qui ne compte pas donner un bon de sortie à Ghoulam cet hiver, rappelant constitue, toujours, un des éléments clés de l'effectif du club de Serie A. Outre le club français, Faouzi Ghoulam est également courtisé par Arsenal, le Real Madrid et d'autres grands clubs européens, mais il semblerait qu'il reste une priorité pour le Paris Saint-Germain pour le mercato.

RYAD MAHREZ RÉPOND SÈCHEMENT AU PRÉSIDENT DE L'O MARSEILLE

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City Riyad Mahrez, a répondu sèchement ce jeudi au président de l'O Marseille Vincent Labrune, qui avait refusé de le recruter l'été dernier.

«Il pense ce qu'il pense. Je sais qui je suis, je suis conscient de ce que je fais dans le football et de ce que je peux faire. Je ne veux pas parler des personnes qui ne connaissent pas le football. Tout le monde ne peut pas vous aimer. Parfois, certaines personnes vous aiment, d'autres vous détestent, n'apprécient pas votre jeu. C'est la vie donc ça ne me dérange pas.» a déclaré Mahrez à la BBC. C'est le site internet de France football qui a révélé lundi dernier que le patron du club phocéen avait refusé pendant le mercato d'été, deux internationaux algériens: Riyad Mahrez (Leicester) et Zineddine Ferhat de l'USM Alger.

SPORTING LISBONNE PASSE AUX SEIZIÈMES, SLIMANI BUTEUR

L'INTERNATIONAL algérien, Islam Slimani, a inscrit l'un des trois buts de son équipe portugaise Sporting Lisbonne vainqueur à domicile face aux Turcs de Besiktas (3-1), jeudi soir dans un match décisif pour la qualification aux 1/16 de finale de l'Europa League de football. Il a remis les pendules à l'heure à la 67e. L'attaquant algérien est le buteur de Sporting en championnat local avec 7 réalisations. Le but qu'il a marqué contre Besiktas est son premier dans l'Europa League

BENTALEB REJOUE AVEC TOTTENHAM APRÈS PRÈS DE QUATRE MOIS D'ABSENCE

L'INTERNATIONAL algérien Nabil Bentaleb a rejoué avec son club anglais Tottenham pour la première fois depuis le 29 août dernier lors de la victoire à domicile de la formation de Premier League face aux Français de Monaco (4-1), jeudi soir dans le cadre de la 6e et dernier journée de la phase des poules de l'Europa League. Bentaleb, rétabli de sa blessure à une cheville, a fait son entrée en jeu à la 42e minute de la rencontre au terme de laquelle le club londonien a validé son billet pour les 16e de finale de l'épreuve. Le milieu de terrain de 21 ans avait repris la compétition en novembre dernier à l'occasion de la double confrontation de l'Algérie face à la Tanzanie où il a rechuté en contractant une nouvelle blessure.

UN ÉLÉPHANTEAU MORDU À LA TROMPE PAR UN CROCODILE



IL AURA RETENU la leçon : toujours se méfier de l'eau qui dort, elle est trompeuse. Un éléphanteau a connu une mésaventure dans la savane du Zimbabwe saisie par le photographe François Borman qui l'a mise en ligne mardi. Alors qu'il se tenait près de son troupeau au bord de l'eau pour y faire trempette, le bébé éléphant s'est fait mordre la trompe par un crocodile en embuscade.
Deux adultes venus à son secours n'ont pas pu faire grand-chose pour l'aider, se contentant de trompeter et de piétiner.
Peut-être leur agitation a-t-elle aidé malgré tout, le reptile finissant contre toute attente par relâcher son emprise et laisser l'éléphanteau s'échapper.

LES DERNIERS MOMENTS D'UN CHEVAL POLICIER DANS LES BRAS DE SON MAÎTRE



« ELLE NOUS MANQUERA. » C'est par ces mots que la police de Houston a salué la semaine dernière sur Facebook la mémoire de Charlotte, jument membre de la police de la ville texane, morte dans l'exercice de ses fonctions.
Selon les informations données par la police de Houston et par le compte Facebook de l'Animal Justice League, qui publie une photo non-créditée des derniers instants de l'animal dans les bras de son maître, la jument a échappé au contrôle de celui-ci après avoir été effrayée par un bruit important et s'est retrouvée sur la route d'un camion qui n'a pu l'éviter. « L'enquête est en cours, indique la police, mais le conducteur du véhicule n'est a priori pas fautif. » L'officier qui montait Charlotte a été transporté à l'hôpital par sécurité, précise encore le message Facebook, mais il se porte bien. Entrée en service à l'âge de 2 ans, la jument remplissait sa mission dans le centre-ville de Houston depuis quatre ans.

Le saviez-vous

DE NOMBREUSES CULTURES CROIENT QUE LA TERRE REPOSE SUR LE DOS D'UNE TORTUE GÉANTE !



En effet plusieurs cultures croient que nous vivons sur le dos d'une tortue géante. Il existe d'autres convictions qui prétendent aussi que nous vivons sur le dos d'un serpent ou d'un éléphant, mais la plus reconnue est celle de la tortue.
Cette théorie est connue comme la théorie « Geoterrapinism », elle est apparue chez les indigènes et les cultures indiennes et chinoises. Cette théorie s'est répandue en Europe dans les années 1600 grâce à un homme nommé Jasper Danckeaerts qui avait entendu parler de cette croyance chez certains Indiens d'Amérique.

La présidente lui remet un diplôme, il perd son pantalon



CEINTURE mal bouclée ou bretelles mal accrochées ? Une chose est sûre, la remise d'un diplôme des mains de la présidente de la Croatie aura certainement marqué à vie le président de l'antenne croate du Comité Helsinki, qui a perdu son pantalon en pleine cérémonie.
Costume noir et cheveux blancs, doté d'un certain embonpoint, Ivan Zvonomir Cicak, 68 ans, était trop concentré pour montrer avec fierté son diplôme à la presse, en le présentant avec la présidente Kolinda Grabar Kitarovic, et n'a pas eu le réflexe de réagir pour empêcher son pantalon de tomber jusqu'à ses chevilles.
Sur une série de photos diffusées par la télévision nationale, ce pauvre Ivan Cicak apparaît très surpris et embarrassé par la situation. Une canne dans une main, son diplôme dans l'autre, il jette d'abord un regard résigné vers ses pieds, avant de remonter son pantalon. Après avoir jeté elle aussi un regard furtif vers les pieds du malheureux défroqué, et esquissé un léger sourire gêné, la chef de l'État croate semble avoir réussi à maîtriser ses émotions. Debout, derrière la présidente et le patron du Comité Helsinki croate pour les droits de l'homme, une dizaine de personnes - conseillers présidentiels et invités - éclatent de rire ou paraissent très embarrassées. Ivan Zvonomir Cicak et ses collègues du Comité Helsinki croate ont été décorés par la présidente pour leur travail, deux jours avant la journée mondiale des droits de l'Homme, célébrée le 10 décembre.

SIX ANS APRÈS AVOIR TOUT PERDU, UN SDF GAGNE LE JACKPOT



MICHAEL ENGFORS n'a jamais eu de chance dans la vie. Après six ans passés à dormir dans la rue, sa vie vient de prendre un nouveau tournant grâce à un petit billet à gratter. A 60 ans, il a décroché le jackpot: 500.000 dollars (457.000 euros) dont cet homme alcoolique qui a perdu son affaire avait grandement besoin. Engfors avait 55 ans quand sa société a fait faillite. Au même moment, il a divorcé et ce concours de circonstances l'a fait échouer dans les rues d'Aspen, Colorado. Son histoire et la suite de malheureux hasards qu'il a subis ne laissaient personne indifférent à son triste sort. Aujourd'hui, son bonheur irradie tous ceux qui l'ont croisé, comme un juste retour des choses.
Sa vie de sans-abri aura duré six ans. Six ans de routine difficile et sans perspective d'un avenir plus doux, avec la déception perpétuelle des billets de loterie non gagnants qu'il s'offrait toujours dans l'espoir de se remettre en selle un jour. Puis, vendredi dernier, en grattant une à une les cases de son ticket, la lassitude a laissé place à l'incrédulité: Michael Engfors venait de remporter le gros lot. "Il s'est rué à l'intérieur en hurlant 'J'ai gagné, j'ai gagné!'", s'amuse encore le vendeur de la station essence où le SDF venait d'acheter le billet de loterie.

UN FAUVE ÉCHAPPE AU CONTRÔLE DU DOMPTEUR ET L'ATTAQUE



Grand frisson pour les spectateurs de la Fête du cirque de Noël, à Douai, samedi. La Voix du Nord révèle dans son édition de mardi que le dompteur vedette Tom Dieck a perdu le contrôle de l'un de ses lions, lors d'une représentation donnée devant 7.000 spectacteurs. Le fauve fautif, un mâle dominant, aurait tenté d'imposer sa loi au dompteur, qui a dû quitter la piste, sous les yeux ébahis des spectateurs. Aucun blessé n'est à déplorer, mais le producteur du spectacle, Joël Alain, confie avoir eu « très peur ». Le producteur a pu reconstituer l'enchaînement qui a provoqué le coup de sang du lion blanc. Ce dernier aurait été énervé par le mauvais placement d'un ligron (rejeton d'un lion et d'une tigresse), au point de forcer ce dernier à lui faire allégeance. Profitant de sa position de dominant, le lion blanc a alors mal réagi aux injonctions du dompteur. au point de l'attaquer. Un incident « rarissime », précise Joël Alain, à l'issue duquel, selon une spectatrice, les fauves se sont mis à rugir et à se battre.Tom Dieck est pourtant un dompteur reconnu, gratifié d'une médaille de bronze au festival international du cirque de monte Carlo en janvier 2014 (on le voit dans la video ci dessous à 2'07).

Facebook: poster un commentaire sans être connecté sera bientôt possible

Le réseau social souhaite répondre aux aléas du réseau qui interrompt souvent les internautes losqu'ils surfent sur Facebook.

La firme de Mark Zuckerberg est donc en train de développer une nouvelle fonctionnalité pour son application mobile. Celle-ci permettra aux utilisateurs d'y laisser un commentaire, même sans avoir accès à une connexion internet immédiate.
Il est déjà possible aujourd'hui de partager ou d'aimer un statut en mode hors ligne. Ils sera donc prochainement possible d'écrire un commentaire sans attendre. Les messages rédigés seront en fait stockés puis publiés à l'instant ou le smartphone captera à nouveau une connexion internet.
La mise en jour est en cours de développement et sera bientôt disponible en téléchargement sur l'APP Store et Google Play.



Une mise à jour d'iOS (9.2) pour valoriser encore un peu plus Apple Music

APPLE propose une nouvelle mise à jour de son système d'exploitation mobile iOS 9, à destination de tous les terminaux sortis depuis l'iPhone 4s, l'iPad 2 et l'iPod touch de 5e génération. Elle comprend de nombreux correctifs de sécurité et quelques améliorations notables du côté d'Apple Music.
Cette mise à jour (iOS 9.2) apporte quelques nouveautés qu'apprécieront les abonnés à Apple Music, telles que la gestion des playlists ou bien encore la simplification de la synchronisation de sa bibliothèque musicale sur iCloud. Elle propose également des nouveautés, en vrac, pour Siri (prise en charge de l'arabe),



Mail (l'envoi de pièces jointes volumineuses), iBooks (prise en charge de la technologie 3D Touch) et News (disponible uniquement aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie). Elle promet en outre une meilleure stabilité de Safari et Podcasts ainsi que de nombreux correctifs à destination de possibles failles de sécurité.
La mise à jour iOS 9.2 est à télécharger puis à installer soit via iTunes avec son appareil branché à son ordinateur, soit directement depuis son terminal mobile depuis Réglages > Général > Mise à jour logicielle.
Dans le même temps, Apple déploie également une nouvelle mise à jour de watchOS (2.1) essentiellement centrée sur des correctifs de sécurité et sur la prise en charge de nouvelles langues. Enfin, Apple met également en ligne une nouvelle mise à jour de Mac OS X El Capitan (10.11.2), procurant davantage de stabilité du côté du Wi-Fi et du Bluetooth, de Handoff (fonctionnalités de continuité entre appareils), d'AirDrop (échange de données entre terminaux) et d'iCloud Photos.

Huit enfants sur dix sont confrontés à des images inadaptées sur internet

79% DES ENFANTS seraient déjà tombés sur des images violentes ou pornographique en utilisant des sites de piratage, dévoile une étude OpinionWay réalisée pour l'association ennonccence qui se bat pour protéger les enfants des risques d'exposition à la pornographie en ligne.
Parmi les 81% d'enfants qui surfent sur internet, 30% se connectent dans le but de regarder des films, des séries ou des matchs sportifs à partir de site de streaming et de téléchargements illégaux. Ces derniers sont les principales victimes d'images violentes ou pornographiques souvent présentes sur ce genre de sites.
Du côté des parents, ils sont 70% à estimer que ces sites représentent un véritable danger pour leurs progénitures et 77% à avoir peur de l'impact psychologique de ce genre d'images. Néanmoins, la moitié d'entre eux (52%) avouent ne pas surveiller, ou très rarement, leurs enfants lorsqu'ils sont sur internet.



L'étude d'OpinionWay a été réalisée au cours de la première semaine de décembre 2015, auprès de 2.273 personnes de 18 ans et plus.

GOOGLE ENVISAGE DES PRISES DE SANG SANS AIGUILLE



LE GÉANT AMÉRICAIN Google a déposé un brevet pour un petit appareil sans aiguille qui pourra rendre moins douloureuses les prises de sang quotidiennes de certains malades.
L'idée développée par le laboratoire Google X permettra de prélever un peu de sang en piquant très légèrement la surface de l'épiderme et en aspirant une goutte de sang dans un petit compartiment sous pression. La quantité de sang nécessaire, par exemple, à un test de glycémie pour personnes diabétiques est infime. Cette nouvelle technologie permettrait donc à de nombreux malades d'effectuer cette opération quotidienne sans douleur. Une fois le sang prélevé, une smartwatch, ou montre connectée, pourra se charger d'analyser en temps réel le taux de sucre.
Google aimerait à terme supprimer les seringues pour ce type d'opérations récurrentes ne nécessitant qu'une petite quantité de sang. Mais, pour réaliser un bilan complet, les phobiques des aiguilles n'auront pas d'alternative.
Ce nouveau brevet déposé par Google s'inscrit dans une démarche globale. L'entreprise s'intéresse de plus en plus à la santé. Elle a notamment déjà déposé deux autres brevets : des lentilles de contact permettant de contrôler la glycémie, ainsi qu'une gélule détectant les cellules cancéreuses.

LE CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE DE HTC ARRIVERA EN AVRIL 2016



FRUIT d'une collaboration entre HTC et Valve Software, le HTC Vive sera commercialisé pour le grand public à partir d'avril prochain, a annoncé le constructeur taïwanais.
Initialement prévu pour les fêtes de cette fin d'année, le casque de HTC avait finalement était repoussé en 2016, sans plus de précisions. HTC apporte ce mercredi 9 décembre plus de détails sur l'arrivée de son casque à réalité virtuelle qui viendra concurrencer le PlayStation VR de Sony et l'Oculus Rift d'Oculus VR (filiale de Facebook), également prévus pour l'année prochaine.
Le constructeur taïwanais produira une première fournée de 7.000 produits début 2016, mais ces casques se destineront exclusivement aux développeurs et créateurs de contenus.
Aucun prix n'a encore été évoqué. HTC pourrait en dévoiler davantage le 18 décembre prochain lors de la conférence des développeurs attendue à Pékin ou du 6 au 9 janvier 2016 lors du CES de Las Vegas.

Questions ? Réponses !

LE RÉGIME DÉTOX?



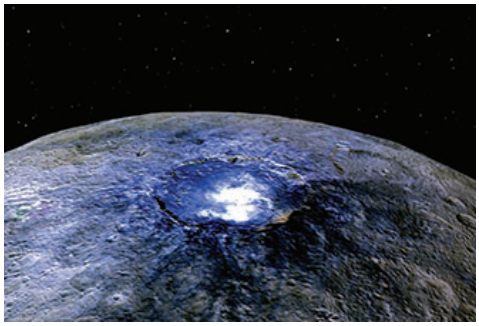
Purifier son corps et perdre du poids, c'est le principe du régime « détox ». En théorie donc, que du bonheur… Pourtant selon Florence Rossi, de l'Association française des diététiciens et nutritionnistes (AFDN), ce régime qui vise à chasser les toxines de notre organisme, « ne respecte pas les règles d'une alimentation équilibrée ».

Régime détox : un régime restrictif

« Le régime détox repose souvent sur l'ingestion de fruits, de légumes, en règle générale sans protéines, sans beaucoup de glucides et sans matières grasses. Nous sommes donc face à un régime restrictif, c'est-à-dire qu'il ne correspond pas à l'équilibre alimentaire. » Voilà pourquoi ce régime ne doit pas être mené sur le long terme, mais seulement sur quelques jours.
« L'essentiel dans tout régime, c'est de pouvoir conserver sa perte de poids. Or pour y parvenir, il ne faut pas que les restrictions soient trop importantes, pour que l'organisme s'habitue. ».
Mais le véritable danger avec la technique « détox », c'est le risque de carences. « Manger, c'est un acte vital. Ce n'est pas un jeu. Tous les nutriments sont nécessaires à l'organisme. Le cerveau fonctionne avec des glucides, apportons-lui des glucides. Nos muscles ont besoin de protéines, et ainsi de suite... ».

Les mystérieuses taches blanches de Cérès : sel ou ammoniac ?

Alors que la sonde Dawn va bientôt commencer son ultime cycle de survol de la planète Cérès, des chercheurs affirment que les énigmatiques taches très brillantes sont faites de sel, plus précisément d'hexahydrite, une forme de sulfate de magnésium. Une autre équipe penche pour l'ammoniac. Or, cette molécule n'a pu se condenser que dans des régions lointaines du Système solaire, ce qui soulèverait un intéressant problème : Cérès se serait peut-être formée bien plus loin du Soleil...



Depuis que la sonde Dawn est arrivée en vue de Cérès, plus gros corps de la ceinture d'astéroïdes (940 km de diamètre) et première planète naine jamais visitée, à la fin de l'hiver 2015, les scientifiques et nombre de Terriens s'interrogent sur la nature des taches brillantes qui maculent sa surface aussi sombre que de l'asphalte. Piquée par l'engouement du grand public et en attendant que le mystère s'éclaircisse, la Nasa a soumis aux votes des internautes six propositions pour expliquer ces phénomènes. À ce jour, les résultats de cette consultation sont les suivants : 6 % des participants pensent qu'il s'agit de roches, autant se prononcent pour des geysers, 10 % pour des volcans, 11 % pour des dépôts de sel, 28 % pour de la glace et enfin la majorité, 39 %, préfèrent l'option « autre »…
Dans une étude sur ce sujet publiée le 10 décembre dans Nature, les auteurs considèrent, sur la base d'analyse spectroscopiques, qu'il s'agit de dépôts de sels minéraux hydratés, vraisemblablement un type de sulfate de magnésium nommé hexahydrite. On connaît bien, sur Terre, un de ses cousins communément appelé sel anhydre d'Epsom ou sel d'Epsom, aux vertus laxatives recommandées depuis l'Antiquité. Ces derniers mois, les chercheurs de la mission étaient partagés entre glace et sel mais comme l'avait déclaré le directeur de la mission Chris Russel, de plus en plus ralliaient cette dernière hypothèse au regard de l'albédo qui est d'environ 50 %.

Les taches blanches du cratère Occator sont sans doute les plus fraîches

L'équipe d'Andreas Nathues du Max Planck Institute for Solar System Research à Göttingen en Allemagne a recensé plus de 130 taches blanches sur Cérès. La plupart apparaissent dans des cratères d'impact. Le site où figurent les plus célèbres et emblématiques d'entre elles est le cratère de 90 km de diamètre baptisé Occator. C'est là que se trouvent les taches les plus brillantes – et probablement les plus récentes –, elles tapissent une partie du fond, de ses parois et de la montagne centrale, large de 10 km et haute d'environ 500 m. Des fissures semblent lacérer ce relief. Plusieurs caractéristiques, comme par endroit des falaises raides de 2 km, de nombreuses terrasses et aussi des glissements de terrain, incitent les chercheurs à penser que c'est probablement une des formations les plus récentes à la surface du sphéroïde. Les géophysiciens de Dawn estiment son âge à quelque 78 millions d'années, ce qui est plutôt jeune (Cérès s'est formée il y a plus de 4,5 milliards d'années).
La sonde a observé de la brume au-dessus des régions tachées d'Occator et beaucoup pensent que la vapeur d'eau détectée par le télescope spatial Herschel début 2014 a la même source. En outre, ce brouillard délicat se manifeste exclusivement le jour où il peut faire plus de 50 °C (surtout dans les régions équatoriales) et disparaît à l'aube et au crépuscule quand la température redevient négative sur cette petite planète située à plus de 400 millions du Soleil. Cela n'est pas sans rappeler le dégazage des comètes, la sublimation des glaces emportant sur son passage des particules, laissant derrière elle des dépôts de sel.
Les chercheurs pensent que les petits corps qui se sont écrasés à sa surface ont probablement excavé les mélanges de glace et de sel souterrains. « La nature globale des points brillants de Cérès suggère que ce monde a une couche sous la surface qui contient une glace d'eau salée » commente Andreas Nathues. Pour l'instant, toute cette activité observée est toujours sujette à débat.

Première européenne : trois enfants opérés du cœur sans ouvrir le thorax

TROIS ENFANTS nés avec des malformations cardiaques ont été traités par une chirurgie utilisant le cathétérisme (c'est-à-dire en introduisant un cathéter dans les vaisseaux), sans opération à cœur ouvert. Pour cela, les médecins du CHU de Toulouse ont été aidés par le logiciel 3D Echonavigator qui fusionne des images obtenues par échographie et rayons X.
Jusqu'à présent, pour traiter une anomalie congénitale du cœur chez l'enfant, les chirurgiens utilisaient une chirurgie cardiaque conventionnelle, à cœur ouvert. Une opération qui serait bien moins contraignante si elle pouvait se faire par cathétérisme cardiaque, comme cela se pratique déjà parfois chez l'adulte : il s'agit alors d'introduire un cathéter dans les vaisseaux pour aller jusqu'aux cavités du cœur, pour diagnostiquer le problème et le traiter par une intervention.
Or, pour la première fois en Europe, au CHU de Toulouse, une telle opération a pu être réalisée sur des enfants qui souffraient d'une malformation cardiaque. Les médecins ont utilisé un logiciel 3D ayant déjà servi pour des interventions chez des adultes : le logiciel Echonavigator, mis au point par Philips. Il permet de visualiser le cœur par échographie et les images aux rayons X de l'intervention. L'opération peut donc se dérouler par voie percutanée, en passant une sonde par un vaisseau.
Deux premiers enfants ont été opérés le 6 novembre 2015 dans la salle de cathétérisme de l'hôpital des enfants du CHU de Toulouse. Ils ont été réveillés immédiatement après l'intervention, sans passer en réanimation, et ont pu regagner leur domicile 36 heures plus tard. La première intervention a porté sur une fillette de 5 ans qui avait un trou intraventriculaire : Echonavigator a permis de traiter l'enfant par voie endovasculaire pour fermer la communication entre ventricules. La même intervention a été réalisée sur un petit garçon de 6 ans. Le 27 novembre, une autre petite fille de 9 ans a été traitée pour un problème de communication entre oreillettes.

Une meilleure récupération du patient et moins de complications

Dans un communiqué, le CHU de Toulouse explique que la technique employée apporte « un confort, une sécurité et un guidage du geste ». Pour



Philippe Acar, responsable de l'équipe médicale du pôle enfants du CHU de Toulouse, « la fusion entre rayons X et ultrasons est une véritable révolution technologique. Voir le cœur en trois dimensions permet de décrire précisément la malformation cardiaque de l'enfant ».
Cette nouvelle technologie s'inscrit dans le cadre d'un projet européen ; une quarantaine d'enfants doivent en bénéficier avant qu'elle ne soit proposée dans d'autres hôpitaux.
L'utilisation de la chirurgie par cathétérisme aidée par un logiciel 3D présente de nombreux avantages par rapport à une chirurgie cardiaque classique : une intervention et une anesthésie plus courtes, moins de rayonnements, pas de circulation extracorporelle pendant l'intervention, une meilleure récupération du patient, un séjour raccourci, l'absence de cicatrice sur le thorax et moins de complications (infections, hémorragies…).

Le Taurus Electro G2, un motoplaneur électrique qui se charge au soleil

Le Taurus Electro G2, de l'entreprise slovène Pipistrel, est un planeur motorisé électrique biplace – donc un engin de loisir –, commercialisé depuis 2011, ce qui en fait un cas unique. Nouveauté : une remorque à cellules photovoltaïques permet de charger une batterie, sur laquelle pourra être connectée celle de l'avion, une fois celui-ci revenu au sol.

Alors que l'avion solaire de Solar Impulse est immobilisé pour l'hiver le long de son tour du monde, une petite entreprise slovène, Pipistrel, explore à sa manière le vol électrique à la force des photons. La société est connue dans le monde de l'ULM et s'est fait un nom dans celui des motoplaneurs, c'est-à-dire des planeurs munis d'un petit moteur pour décoller de façon autonome. Avec le petit avion biplace WattsUp, Pipistrel s'est mise à l'aviation électrique.

En 2011, la société montrait une version électrique du motoplaneur Taurus, de 14,97 m d'envergure pour 306 kg (avec les batteries). Ce type d'engin s'accommode bien d'une telle motorisation, lourdement handicapée par une faible autonomie, puisque le pilote, une fois une altitude suffisante atteinte, coupe le moteur. Pour éviter que l'hélice ne freine le planeur, ses pales peuvent alors être tournées dans le sens du vent ou bien, portée par un mât, elle est basculée à l'intérieur du fuselage. En vol, le moteur peut aussi être utilisé pour passer d'une ascendance à une autre (une « pompe » dans le langage des vélivoles) ou pour rentrer à la maison.

Le Taurus Electro G2, avec hélice et train d'atterrissage rétractables, est propulsé par un moteur électrique consommant 40 kW, permettant le décollage sur une longueur de piste de 250 m, selon les indications du constructeur. En vol, la puissance de croisière annoncée est de 30 kW. Deux packs de batteries au lithium-polymère sont proposés, de 42 ou de 59 kg, fournissant respectivement de quoi grimper jusqu'à 1.200 m ou 2.000 m.



La finesse annoncée, hélice et trains rentrés, est de 41, autrement dit le planeur, dans un air immobile, perd un mètre de hauteur quand il parcourt 41 m horizontalement. C'est une performance classique pour un planeur de 15 m d'envergure.

Charger au soleil, pendant que l'avion vole…

La charge des batteries peut désormais se faire grâce à la remorque qui sert à transporter ce motoplaneur aux ailes démontables. Des panneaux photovoltaïques sont installés sur son toit et fournissent 1 kW, soit, explique le constructeur, de quoi charger les batteries en 10 heures pour le pack 30 ampères-heures (Ah) ou 12 heures pour le 40 Ah. De plus, une batterie se trouve dans la remorque et le planeur peut être chargé grâce à elle quand il est à l'intérieur. On peut donc emmagasiner un peu d'énergie électrique (3 kWh) pendant que le planeur vole et, grâce à un contrôleur, charger les batteries de l'aéronef pendant la nuit pour repartir le lendemain…

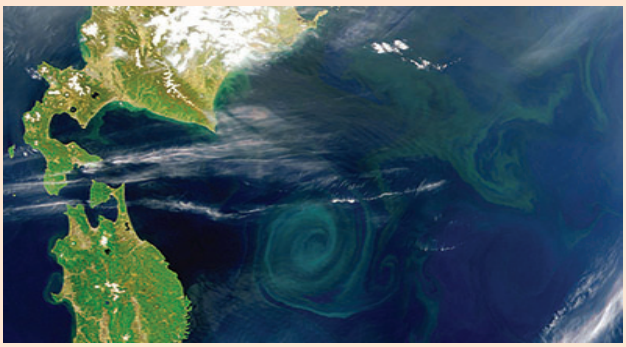
Bien sûr, le Taurus est un engin de loisir et pas un moyen de transport qui préfigure l'avion du futur.

Mais l'idée est astucieuse et permet vraiment de voler avec de l'électricité fournie par la nature.

Des ULM électriques et même des avions, comme l'E-Fan ou le Cri-Cri E-Cristalline de Hughes Duval motorisé par Electravia, ou encore des hybrides, comme le Glowfly, volent déjà mais bien peu sont commercialisés et les versions biplaces se font attendre.

Pour le motoplaneur, la faisabilité est démontrée et plusieurs pays, dont la France, ont autorisé ces appareils à voler sur leur territoire.

La mystérieuse explosion cambrienne favorisée par un boom du plancton ?



NUL NE SAIT VRAIMENT quelles sont les causes de la fameuse explosion cambrienne – cette apparition soudaine (quelques millions d'années seulement) de nombreux organismes pluricellulaires il y a environ 542 millions d'années. Il est possible que cette explosion ait été favorisée par la colonisation à grande échelle des océans par les premières cyanobactéries planctoniques, il y a entre 800 et 600 millions d'années.

Le problème soulevé par l'« explosion cambrienne était déjà connu de Darwin car il contredisait partiellement sa théorie initiale de l'évolution. En effet, si les paléontologues du XIXe siècle devaient encore se limiter à établir une chronologie relative, ils avaient bien remarqué ce qui semblait être un brusque début des temps fossilifères dans les couches géologiques dites du Cambrien. Nous savons aujourd'hui, grâce aux méthodes de datation absolue découvertes au XXe siècle, que cela correspond à un évènement qui s'est produit il y a environ 542 millions d'années (Ma).

La vie semble faire à ce moment-là un brusque saut sur l'axe de l'infiniment complexe qui décrit l'univers conjointement avec celui de l'infiniment petit et de l'infiniment grand. En effet, la plupart des grands embranchements actuels de métazoaires, c'est-à-dire les animaux pluricellulaires, se mettent en place à cette époque, accompagnés par une grande diversification des espèces animales, végétales et bactériennes. Les spécialistes savent aujourd'hui que cette explosion n'a pas été aussi soudaine qu'ils le croyaient. Des métazoaires relativement complexes devaient exister avant cette date, même si les organismes unicellulaires, parfois regroupés sous forme de colonies, étaient majoritaires.

Comprendre ce qui a causé l'explosion cambrienne est d'une très grande importance pour le biologiste cherchant à percer les mystères de l'évolution – et pas seulement à retracer ses différentes étapes. Plusieurs hypothèses ont été avancées au cours des années et l'une d'elle relie cette explosion à un changement de la géochimie planétaire causé par la vie elle-même : la production d'oxygène par des organismes photosynthétiques. Dans un récent article du journal Nature, la biologiste Patricia Sánchez-Baracaldo, de l'université de Bristol, est même plus spécifique. Pour elle, c'est l'apparition des cyanobactéries planctoniques productrices d'oxygène pendant le Néoprotérozoïque (la troisième et dernière ère du Protérozoïque qui s'étend de 1.000 Ma à 542 Ma) qui a fortement contribué à l'explosion cambrienne.

Des horloges moléculaires pour comprendre l'explosion cambrienne

La vie a découvert la photosynthèse il y a plus de 3 milliards d'années. Elle devait être anoxygènique à ses débuts (c'est-à-dire qu'elle ne produisait pas de dioxygène) mais, il y a environ 2,4 milliards d'années, au moment de la fameuse Grande Oxydation (Great Oxidation Event, ou GOE, en anglais), elle devait produire de l'oxygène qui a commencé à être présent dans les océans – après avoir provoqué la précipitation du fer –, puis dans l'atmosphère. Après ce premier bond, la quantité d'oxygène atmosphérique est restée encore peu importante et stable jusqu'à il y a environ 800 millions d'années. Elle a ensuite crû bien plus rapidement, en quelques centaines de millions d'années, pour atteindre une valeur comparable à celle d'aujourd'hui. C'est ce que l'on appelle en anglais le Neoproterozoic Oxygenation Event.

Or, Patricia Sánchez-Baracaldo a découvert, en utilisant les outils modernes de la biologie moléculaire, que c'est précisément de cette époque que daterait l'apparition des cyanobactéries planctoniques. Elles auraient évolué à partir d'ancêtres qui restaient confinés sur les fonds peu profonds des mers, des océans et peut-être même dans l'eau douce. Les cyanobactéries se seraient donc limitées à dominer les côtes pendant des milliards d'années avant de coloniser les océans, disposant d'une plus grande surface de développement et, par conséquent, pouvant produire bien plus d'oxygène par photosynthèse.

Il est donc vraisemblable d'imaginer que cette révolution dans le monde des cyanobactéries a préparé et rendu possible l'explosion cambrienne car l'oxygène permet une activité biologique plus importante. D'autres facteurs ont cependant pu avoir un impact significatif. On évoque ainsi par exemple depuis un certain temps l'hypothèse de la Terre boule de neige. Cette glaciation massive aurait provoqué une extinction majeure et donc un goulot d'étranglement génétique. Cela aurait conduit à une sélection de parentèles, c'est-à-dire que des associations d'organismes unicellulaires conduisant aux multicellulaires auraient été plus efficaces d'un point de vue adaptatif pour assurer la survie des organismes vivants.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

PENSÉE



A notre cher père et grand père
DJEDI Ahmed
Survenu le 4 Décembre 2011.
Déjà 5 pour nous c'est comme si tu nous avais quittes hier les familles BELGHOUL et AKMOUCHE demandent une pieuse pensée au défunt AKMOUCH ahmed
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

Anniversaire



En ce jour la de l'année 2014 notre petit et adorable fils
BASSI Khelil
A soufflé sa 1ère bougie et passe à un autre printemps.

En cette heureuse occasion toute la famille BASSI grands et petits, son papa et sa maman souhaitent au petit prince **Khelil** un joyeux anniversaire, une année pleine de santé de bonheur et de prospérité.

Joyeux anniversaire Khelil

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70



LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Téi-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'huile d'olive



L'huile d'olive est un aliment d'une grande valeur biologique, très riche en calories, comme les autres matières grasses (9 kilocalories par gramme). On pourrait donc penser que sa consommation favorise l'obésité. Or, l'expérience démontre que les populations méditerranéennes, qui sont celles qui consomment le plus d'huile d'olive, sont également parmi celles qui souffrent le moins d'obésité. En comparant un régime à base d'huile d'olive avec différents types de régimes classiquement utilisés pour maigrir (et pauvres en graisses), on a pu démontrer que la perte de poids était non seulement plus importante avec le régime alimentaire contenant de l'huile d'olive mais qu'elle durait plus longtemps, permettant ainsi de ne pas récupérer le poids perdu. La tolérance est également plus grande grâce à la saveur agréable de l'huile d'olive qui favorise la consommation des légumes verts.

Quand le ménage fait maigrir



Transformez la corvée inévitable du ménage en allié minceur. En effet, faire un lit, laver le sol ou passer l'aspirateur, sont des exercices physiques qui font maigrir ! Alors on attrape vite son chiffon et on s'y met avec de la bonne volonté pour une fois...

Nettoyer les vitres = 35 kcal en 10 minutes

Pour optimiser la perte des calories et vous muscler, pensez à balayer les vitres de grands cercles, amples et fluides. Le coude bien plié, pensez à changer de direction et de bras pour travailler la symétrie. Gardez les jambes souples et contractez les fessiers (5 à 15 secondes) puis relâchez.

Faire les lits = 32 kcal en 10 minutes

Pour être performante, faites attention à votre dos. Les pieds en décalé (l'un devant l'autre), fléchissez les jambes pour vous mettre au niveau du lit. Serrez les abdos et contractez les fessiers quand vous fléchissez les jambes.

Laver le sol ou passer l'aspirateur = de 38 à 50 kcal en 10 minutes

Gardez le buste droit et fléchissez bien les jambes pour vous placer au niveau du manche. Décalez les pieds, l'un devant l'autre, pour avancer et compenser la posture verticale de votre buste. Utilisez les bras en priorité afin de tonifier vos épaules.

Porter les courses = 52 kcal pour minutes

Règle d'or : équilibrez la charge. Portez un sac de chaque côté. Marchez avec une fière allure pour garder la colonne bien droite, rentrez le ventre, serrez les omoplates pour bien tendre vos bras. Avancez doucement et respirez. Si vous n'avez qu'un sac, pensez à changer de bras.

Etendre la lessive = 25 kcal pour 10 minutes

Tout est dans les pointes. Le dos bien droit, les pieds plantés au sol, montez sur la pointe des pieds. Rentrez le ventre, serrez les fesses et gardez vos bras dans votre champ de vision pour ne pas cambrer.

LE PAIN À PLEIN RÉGIME

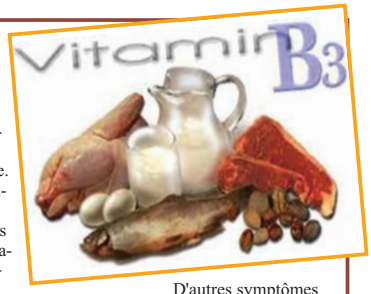


Quand on surveille sa ligne, une question reste souvent en suspens : faut-il bannir le pain de la table si on est au régime ? Une bonne occasion de faire le tour de la question…

Le pain fait-il grossir ?

Non ! A condition bien sûr de ne pas le tartiner exagérément de beurre, de chocolat ou de confiture ! Le pain remplace avantageusement les féculents (famille d'aliments dont il fait partie d'ailleurs). Grâce à sa richesse en glucides complexes, il crée une sensation de satiété sur le long terme.
Les nutritionnistes disent qu'il agit comme « un modérateur de l'excès de consommation alimentaire » : en clair, il calme les envies de grignotage.
Attention quand même le pain ne doit pas venir s'ajouter à d'autres féculents : alors, on évite de saucer sa bolognaise après avoir mangé une grosse assiette de pâtes !

VITAMINE B3 :



On trouve cette vitamine dans les fèves et fruits, la levure de bière, les germes de blé, le foie, le poisson. L'organisme peut la fabriquer à partir du tryptophane, mais de façon insuffisante.
Sa carence est avant tout liée à la malnutrition. Elle peut être favorisée par l'alcoolisme, la cirrhose, les syndromes de malabsorption, le diabète, l'hémodialyse, certains cancers, certains antibiotiques antituberculeux.
Ses symptômes en sont la pellagre qui se caractérise par une inflammation de la peau, avec pigmentation, sensible à l'exposition solaire. Cette inflammation touche aussi les intestins, et se présente sous forme de diarrhée.

D'autres symptômes neurologiques sont plus contestables, car probablement liés à la carence associée d'autres vitamines.
Le surdosage engendre des diarrhées, des rougeurs, une élévation de la glycémie, des hépatites.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Fines herbes revigorées:

Les herbes fraiches leur durée de conservation est très courte. Pour la prologer un peu, placez les herbes dans un bocal en verre, humidifiez-les à l'aide d'un vaporisateur, refermez le bocal et gardez au frais

Œufs incassable :

Pour éviter que vos œufs n'éclatent quant vous les faites cuire à l'eau bouillante, sortez –les à l'avance du réfrigérateur et percez la base (ou se trouve la poche d'air) avec une aiguille fine.

Conserver les salades vertes plus longtemps

Nettoyer et essorer bien la salade. La mettre dans une boîte plastique avec une feuille de papier absorbant dessus. Refermer la boîte et la mettre au frais. Elle restera belle plusieurs jours. Ce petit truc fonctionne aussi pour les salades prêtes à l'emploi.

Tarte aux pommes

Ingrédients :

- 1 œuf
- 100 g de sucre
- 6 ou 7 pommes
- de la cannelle
- une noisette de beurre

Préparation :

- Pelez les pommes, enlevez le centre, coupez les en 4 et recoupez chaque quart de pommes en 3.
- Faites dorer vos pommes dans une poêle avec le beurre (en plusieurs fois si la poêle est trop petite).
- Pendant que vos pommes refroidissent, étalez la pâte dans un moule à tarte, piquez avec une fourchette le fond.
- Séparez le blanc et le jaune de l'œuf. Etalez le blanc de l'œufdans le fond du



plat. Disposez vos pommes dans le plat et versez la moitié du sucre dessus avec la cannelle à votre convenance.
- Etalez le jaune d'œuf à l'aide d'un pinceau (sinon avec les doigts cela marche aussi) sur le rebord de la pâte. Enfournez le plat à 240-250°C pendant 15 minutes.
- Sortez le plat du four, rajoutez le reste de sucre et remettre dans le four à la même température 15 minutes.

Fricassé tunisien

Ingrédients :

- 2 verres de farine (1 verre fait 250 ml)
- 1 cuillère à café de bombée de levure instantanée
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 3 cuillères à soupe de lait en poudre
- 30 g de beurre mou
- sel
- eau tiède

Farce:

- salade méchouia
- pomme de terre cuite et écrasée
- thon
- œufs durs coupés en petits morceaux
- olives en rondelles
- câpres
- harissa allongée avec un peu d'eau

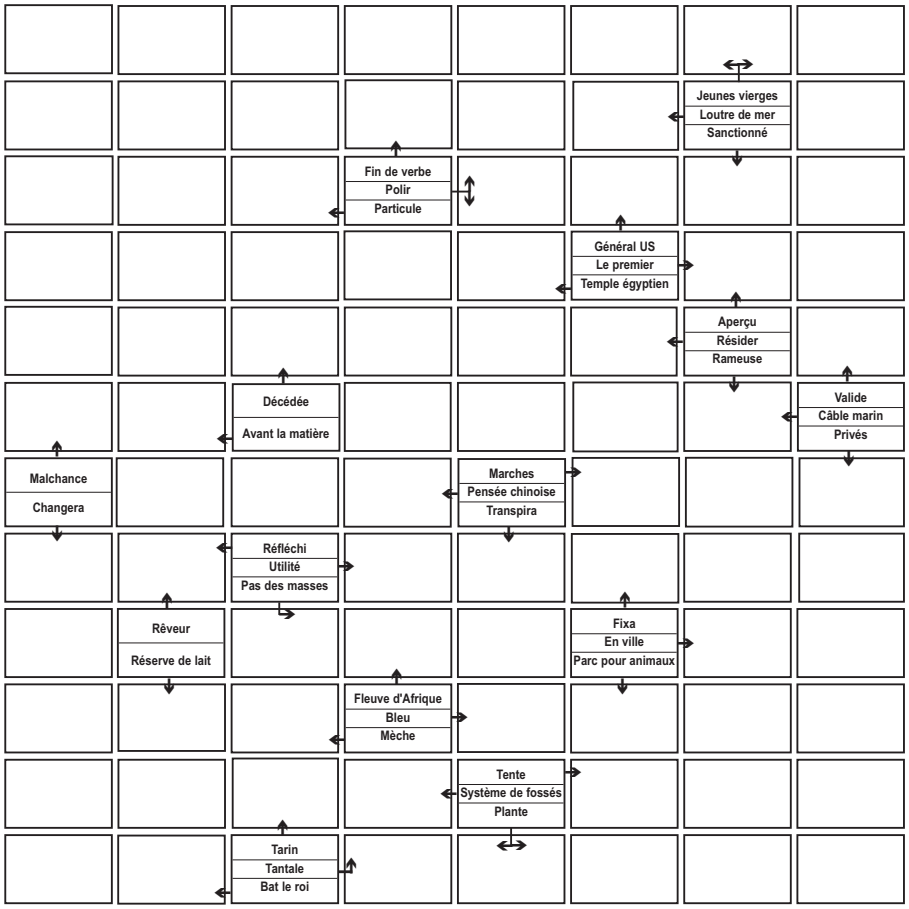
Préparation :

- Préparation de la pâte: Pétrir bien tous les ingrédients sauf le beurre puis rajouter le beurre mou et repétrir encore. Couvrir et laisser lever. Dégazer la pâte, l'étendre et découper des ronds avec un emporte pièce puis, passer dessus le rouleau pour allonger un peu en forme ovale. Disposer sur un plateau fariné, couvrir et laisser lever un peu.



- Pendant ce temps, préparer la méchouia et les autres ingrédients.
- Après la deuxième levée, chauffer l'huile dans une poêle (elle ne doit pas être brulante) et plonger les petits pains dans le bain d'huile et frire des deux côtés.
- Egoutter sur du papier absorbant puis, les ouvrir d'un seul côté et les garnir selon le goût d'une couche de harissa allongée d'eau, de méchouia, de pomme de terre écrasée, de thon, de câpres, de petits morceaux d'œufs durs et de rondelles d'olives et déguster.

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE

FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP

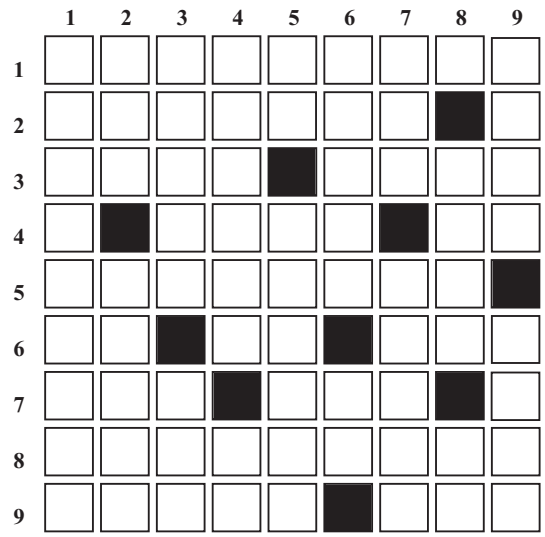
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I

MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

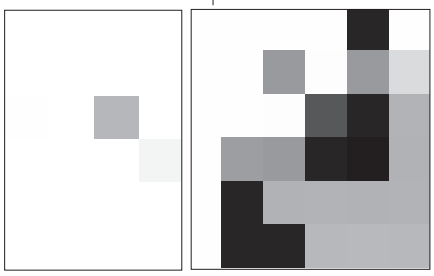
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

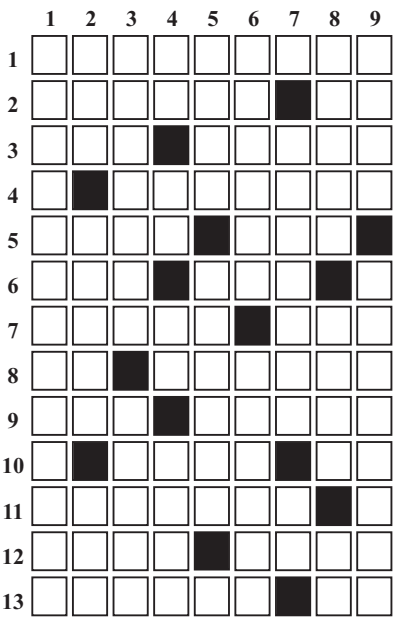
ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES



Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M

VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -

ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

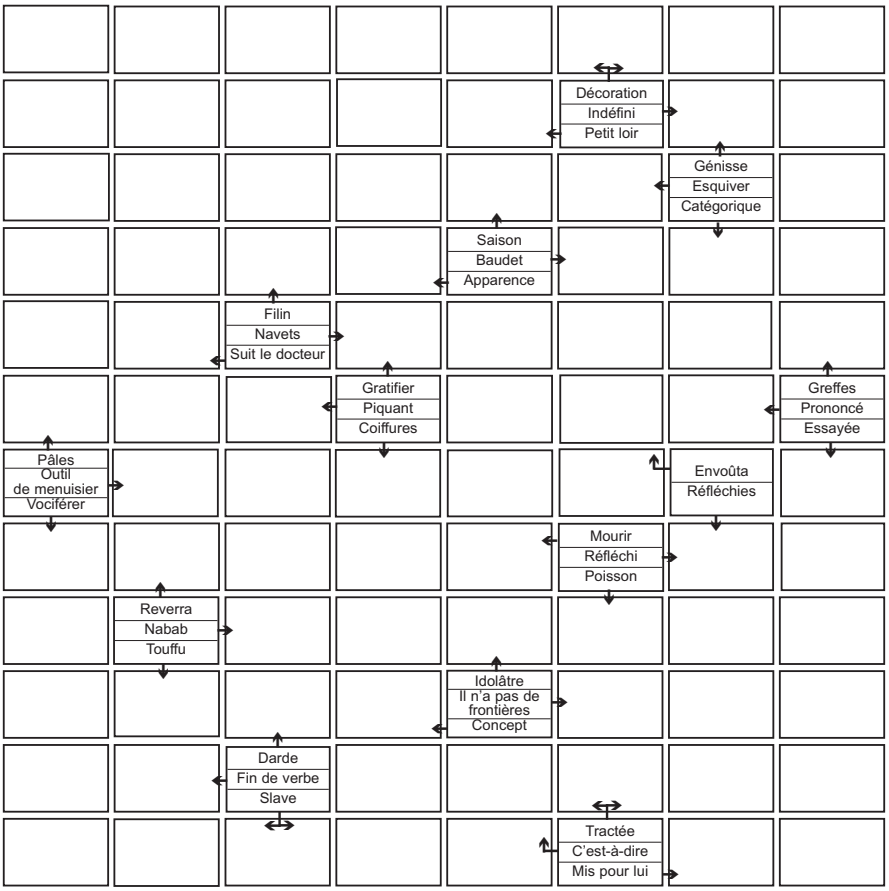
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaitre qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

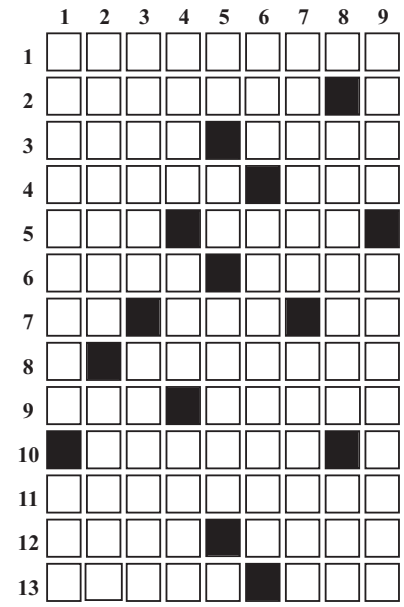
SOLUTIONS

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

Mots fléchés n° 1474



Mots croisés 9/13 n° 1474



HORIZONTALEMENT

1. Retrouvée – 2. Imbibe abondamment – 3. Bienheureux et paisible – Paradis – 4. La première venue – Principe moteur – 5. Pronom sujet – Souillé – 6. Caleçon court – Etat d'Afrique – 7. Pronom – Filou d'hôtel – Pouffé – 8. Petits porte-monnaie – 9. Poisson de la Méditerranée – Consignée – 10. Curieux – 11. Le soldat y va en temps de guerre – 12. Partie de cruche – Tombé – 13. Unité de bûcheron – Compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Dépréciés – Histoire exemplaire – 2. Elle fait partie de l'essaim – Joueur de la ligne d'attaque – 3. Paralysé par un sentiment violent – Pinceau de peintre – 4. Honore les seins – Plus fort qu'un amateur – Fleuve belge – 5. Cours primaire – Préposition savante – Composée à fleurs jaunes – 6. Salut de gladiateur – Rassemble – 7. Engin sur flotteurs – Rigoureux – 8. Partie d'un pays – Avant khi – 9. Fleuve d'Irlande – Il tend ses filets.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1473

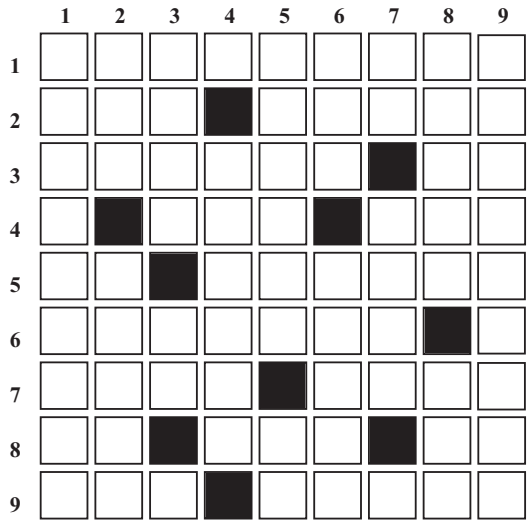
Horizontalement

– TARDERA
LESSE – AN
AI – VRAIE
PNEU – VET
ATTELA – H
LEI – ARCS
IRRADIE –
S – APRETE
SE – IE – ON
AMIS – PIF
DUO – PUNI
ESSOR – EN

Verticalement

– LAPALISSADE
TEINTER – EMUS
AS – ETIRA – IOS
REVUE – APIS – O
DER – LADRE – PR
E – AVARIE – PU –
RAIE – CETOINE
ANETHS – ENFIN

Mots croisés 9/9 n° 1474



SOLUTION N° 1473

Horizontalement

OBSESSION
LACUNE – PI
ILI – ORSEC
V – EMBUE – H
ENNA – MIME
R – CRASSES
AMER – MU –
IE – APPERT
ETC – ESSES

Verticalement

OLIVERAIE
BAL – N – MET
SCIENCE – C
EU – MARRA –
SNOB – ASPE
SERUMS – PS
I – SEISMES
OPE – MEURE
NICHES – TS

Horizontalement

1. Amenés de force – 2. Transpira – Galette légère – 3. Discernée – Ville de fouilles – 4. Assassiné – Clameur – 5. Sur une borne – Percée – 6. Remonte-pente – 7. Instrument à mâchoires – Talents – 8. Soudure – Genre musical – Pour appeler – 9. Piquant – Enjeux.

Verticalement

1. Débroussaillées – Telle Eve – Propre – 3. Tellement – Diapason – 4. Parrain – 5. Alliages durs – La matinée – 6. Colère – Ruminant du Zaïre – 7. Apparu – Maroquin – 8. Dessin achevé – Infusion – 9. Graves.

SOLUTION N° 1473

Horizontalement

INTERCEDE
RUADE – TER
RIRE – SAPE
E – ANNULE –
DAM – IRENE
USANTE – DO
CI – URSS – L
TETEATETE
I – ESTIME –
BAS – EMIRS
LITS – ESSE
EMEUTE – ET
SARCASMES

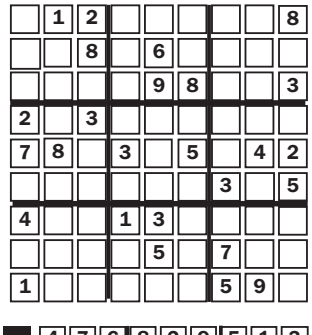
Verticalement

IRREDUCTIBLES
NUI – ASIE – AIMA
TARAMA – TESTER
EDEN – NUES – SUC
RE – NITRATE – TA
C – SURESTIMEES
ETALE – SEMIS – M
DEPEND – TERSEE
ERE – EOLE – SETS

SODUKU 203

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTIONS

4	7	6	8	2	9	5	1	3
9	5	3	7	6	1	2	4	8
1	2	8	3	5	4	9	7	6
2	6	7	1	4	3	8	5	9
3	9	1	5	7	8	4	6	2
8	4	5	6	9	2	1	3	7
5	8	2	4	3	6	7	9	1
6	1	4	9	8	7	3	2	5
7	3	9	2	1	5	6	8	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : Danse avec les stars - Episode 7



DIVERTISSEMENT
Danse avec les stars - Episode 7 Ce soir, chaque célébrité doit choisir une année qui a marqué son existence et danser sur une musique lui évoquant cette période. Qu'il s'agisse d'une épreuve difficile ou d'un heureux événement, le talent doit ouvrir son cœur pour exprimer toute sa sensibilité à travers sa prestation, toujours sous le regard de Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et de Fauve Hautot. Puis, les candidats seront soumis à l'épreuve des trios : tous exécuteront une deuxième chorégraphie. Ils seront accompagnés d'un troisième danseur afin de remporter des points supplémentaires. A l'issue de l'émission, ...

CANAL+ — 20.55 : La French



Film avec Jean Dujardin, Mélanie Doutey…
La French Marseille, dans les années 1970, devenue plaque tournante du trafic d'héroïne, est gangrénée par le crime organisé. Pierre Michel, juge des mineurs, est affecté au grand banditisme pour lutter contre ce fléau. Conseillé par le commissaire Lucien Aymé-Blanc, le juge Michel doit faire face au Milieu, surnommé «la French». A la tête du réseau, le redoutable Gaëtan Zampa, qui règne impitoyablement sur la région.

M6 — 20.55 : Perception



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2012) - 3 saisons / 39 épisodes
L'agent Moretti enquête sur la mort d'un couple, de son fils et de son gendre retrouvés assassinés dans la maison familiale. Producteurs de porcs, les défunts étaient harcelés par un groupe de défenseurs des animaux connus pour leurs actes violents. Deux personnes ont survécu à ce massacre et Daniel est chargé de s'entretenir avec eux. De son côté, Kate entreprend d'infiltrer le collectif militant.

France 2 — 21.00 : Les années bonheur



DIVERTISSEMENT
Les années bonheur Entouré de Fabien Lecœuvre, Thierry Garcia, Sophie Thalmann et de Roland Magdane, Patrick Sébastien reçoit de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et comiques. Les personnalités évoquent tour à tour les petits secrets et les souvenirs de ces années passées. Avec Kendji Girac, Eddy Mitchell, Keen'V, Dave, Spandau Ballet, Génération Boys Band, Patrick Fiori, Chjami Aghjalesi. Sans oublier Zaz, Maître Gims, Kazero, Garou, Claire Keim, Yuri Buenaventura, Chantal Goya, ...

France 3 — 20.55 : Jusqu'au dernier



Série avec Valérie Karsenti, Brigitte Fossey…
Le corps d'Audrey est retrouvé dans le bassin du centre aquatique. Elle avait prévenu Karine de se méfier de Nadège, la directrice du centre. Les policiers s'intéressent à Rochette, l'un des actionnaires d'Aquareva qu'Audrey avait cherché à joindre peu avant sa mort. Au même moment, Marc, qui a séduit Karine, adopte un comportement de plus en plus étrange. Karine, elle, découvre des irrégularités dans les comptes de l'entreprise.

TV5MONDE — 21.00 : 69 minutes sans chichis



TALK SHOW
69 minutes sans chichis Joëlle Scoriels fait découvrir les différentes facettes de la personnalité de Chantal Ladesou, humoriste française au timbre de voix unique. Originaire du Nord de la France, elle a fait ses armes au Conservatoire de Lille, avant d'intégrer le Cours Simon, à Paris. Comparée souvent à Jacqueline Maillan, elle est connue pour ses truculents one-woman shows. Elle parle de «Nelson», une pièce écrite spécialement pour elle, programmée à Bruxelles après son triomphe parisien.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:59	12:23	14:55	17:16	18:40
CONSTANTINE	06:03	12:27	15:01	17:22	18:46
ALGER	06:18	12:41	15:14	17:36	18:59
OUARGLA	06:02	12:32	15:17	17:39	18:57
CHLEF	06:24	12:48	15:22	17:44	19:07
MOSTAGANEM	06:29	12:53	15:28	17:50	19:12
ORAN	06:31	12:56	15:32	17:53	19:16

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5345 - SAMEDI 29 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	22°	10°
Oran	23°	11°
Constantine	16°	1°
Ouargla	21°	5°

CINÉMAS À BÉJAÏA

Le wali décide de rénover et de réhabiliter toutes les salles de la wilaya

La cellule de communication de la wilaya, dans un communiqué de presse qui nous a été transmis avant-hier, a souligné que «le wali accorde beaucoup d'importance à la culture et au cinéma précisément».



DR

Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, «a pris la décision de rénover et de réhabiliter toutes les salles de cinéma de Béjaïa ainsi que celles des autres communes de la wilaya», au terme d'une visite qui l'a conduit dans les salles de cinéma de la commune, dans la matinée, et couronnée par une visite à l'équipe de tournage du film de fiction sur la vie de Manuel Texeira Gomez à la Casbah de Béjaïa.

Sur place, il a rencontré l'équipe qui tournait une séquence de la vie quotidienne de l'ex-président portugais, dans un marché de légumes, dans un décor typique de l'époque de 1927. Le wali a salué et a encouragé tous les acteurs du film qui, dans leur majorité, sont des comédiens de la région de Béjaïa. Le premier responsable de la wilaya s'est longuement entretenu avec la productrice algérienne Amina Hadad ainsi qu'avec le réalisateur portugais Paulo-Filipe Monteiro.

Ces derniers ont tenu à le remercier pour l'aide et l'assistance dont ils ont bénéficié pour la préparation du film. A cette occasion, le wali a instruit le directeur de la culture afin «de mettre à disposition tous les moyens dont l'équipe a besoin». Il a également tenu à les «rassurer de sa disponibilité à les accompagner jusqu'à la fin du film».

Ce long métrage est une fiction intitulée Zeus, du réalisateur Paulo-Filipe Monteiro. Un film consacré à la vie du président de la République portugaise Manuel Teixeira Gomez qui, en 1927, décide de démissionner et d'embarquer dans le premier bateau en partance de Lisbonne vers une destination inconnue. Ce fut le bateau de marchandises Zeus, dont il fut le seul passager, qui l'emmena vers Alger. S'en est suivie une longue villégiature solitaire au Maghreb où Gomez voyagea en homme libre. En 1929, il décida d'aller à la découverte de Béjaïa, «la perle de l'Afrique du Nord».

Il y séjourna jusqu'à sa mort en 1941. Période pendant laquelle il renouvela la location de sa chambre à l'hôtel L'Etoile, qui se trouvait à la place Gueydon, «actuellement place du 1er-Novembre», toutes les semaines. C'est pendant ces onze années passées à Béjaïa qu'il se lie d'amitié avec Amokrane. Un employé de l'hôtel qui devint son aide de camp et, petit à petit, son plus fidèle compagnon et ami.

N. Bensalem

PRIX NATIONAL MOHAMED BENCHENEB DE RECHERCHE, DE LITTÉRATURE ET DES ARTS.

Les lauréats connus

UNE CÉRÉMONIE de distribution des prix aux lauréats du Prix national du docteur Mohamed Bencheneb de recherche, de littérature et des arts a été organisée, jeudi soir à la maison de la Culture Hassan El hassani de Médéa, à l'occasion de la célébration du 11 Décembre. Au cours de la cérémonie, le jury a fait lecture des principales recommandations sur les normes qui seront appliquées pour les œuvres concourant pour l'obtention de l'un des prix dans les 4 catégories retenues quant à la thématique de l'édition.

C'est ainsi que pour l'édition 2015 ont été retenus les thèmes relatifs à la révolution armée, les phénomènes qui font l'actualité sociale teles que l'harga, la violence, et le phénomène lié à la dégradation de l'environnement. Le jury composé de personnalités du monde de l'art et de la culture nationale a départagé, le 26 novembre dernier, les participants au prix dans les 4 catégories instituées, à savoir littérature, théâtre, cinéma et énergies renouvelables.

Selon les différents rapporteurs des commissions, la participante a été moins importante que les années précédentes en ce qui concerne le concours de littérature dont le niveau des œuvres a été en-deçà des espoirs car ayant « manqué de profondeur d'analyse sur le sujet traitant des événements tragiques vécus par le peuple algérien pendant la colonisation du pays. « Ce qui a justifié l'annulation par le jury de l'attribution du 1er prix dans cette catégorie, en ne décernant que les 2 autres prix de la catégorie littérature. Les concurrents des autres catégories n'ont pas eu le même aléa puisqu'ils ont eu les encouragements du jury pour « la qualité des travaux présentés et les efforts fournis pour avoir bien restitué quelques pans de la résistance nationale. «

Ce qui a été bien exprimé par l'homme de théâtre Brahim Noual qui a trouvé les mots justes pour inciter les jeunes créateurs à s'intéresser au fait historique, en déclarant avoir décelé la semence et la maturité susceptibles de donner un autre élan à l'art des planches. L'homme de culture et de théâtre recommandera à ce que soient organisés des ateliers d'écriture théâtrale et de demander que soit créée une bibliothèque numérique. Il ne manquera pas aussi de dire aux élus d'aider les créateurs dans une conjoncture où la part de la culture risque encore s'amenuiser.

Par ailleurs, la catégorie du film court a été au centre de l'intérêt du cinéaste et membre du jury, Aziz Belkerrouni, qui a encouragé les jeunes talents à s'investir dans le champ audiovisuel parce que, dira-t-il, l'image permet d'aller loin dans la promotion de la culture. «Chaque jeune qui a les moyens de fabriquer des images, doit fabriquer des images. C'est grâce à l'image qu'on peut découvrir le monde, connaitre les autres civilisations, les événements passés, l'histoire et les cultures… ».

De notre correspondant, Nabil B.

DANS DES OPÉRATIONS ANTITERRORISTES DE L'ANP

Sept casemates détruites à Boumerdès et Tizi-Ouzou

SEPT CASEMATES aménagées, qui servaient de refuges pour les terroristes, ont été découvertes et détruites jeudi par deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Tizi-Ouzou. C'est ce qu'a indiqué, hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué transmis à notre rédaction. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Boumerdès et Tizi-Ouzou (1ère Région militaire) ont découvert et détruit, le 10 décembre 2015, sept (7) casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes», relève le MDN. Mercredi, un terroriste armé s'est rendu mercredi après-midi aux forces de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tin Zaouatine, au secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar. Le terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions.

S. N.

FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

Le grand prix «Aneb d'or» attribué au film palestinien «Dégradé»

LE PREMIER festival d'Annaba du film méditerranéen a pris fin mercredi dernier avec la consécration du film «Dégradé» des frères jumeaux Tarzan et Arab Nasser qui a remporté le grand prix «Aneb d'or». Le jury du festival a eu du mal à décerner cette haute distinction tant les films en compétition étaient de qualité au double plan de la thématique que de la maitrise des techniques cinématographiques, a estimé sa présidente, la cinéaste Kaltoum Bornaz. Produit en 2015, ce long métrage de 83 mn, tire sa trame de fond de la violence qui affecte les territoires occupés palestiniens. Il relate l'histoire de treize femmes, après avoir volé un lion d'un zoo à Ghaza, se trouvent coincées dans un salon de coiffure, mais réussissent à s'en sortir grâce à leur volonté et leur détermination à faire face à l'injustice et à la répression. Le Prix du jury a été décerné au long-métrage «Madame Courage» du réalisateur algérien Merzak Allouache, lors de la cérémonie de clôture organisée au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Le détenteur du grand prix «Aneb d'or» a reçu 15 000 euros (équivalent de 1,7 million de dinars) et celui du Prix du jury 7 500 euros, soit 800 000 dinars. Le prix d'interprétation féminine est revenu collectivement aux actrices du film « Dégradé»; tandis le prix d'interprétation masculine a été attribué à Ilhan Sesen pour son rôle dans le film «Secret» du réalisateur turc, Selim Evci. Le Prix du meilleur scénario a été décerné au film d'animation «Adama» de Simon Rouby et Julien Lilty et celui du public, récompensant le film «Elupar». Le vote des spectateurs, a été décerné à «Lettres de secret» de la Syrienne Sulaf Fawakherji. Une «mention spéciale» a été accordée aux acteurs Adlane Djemi, du film «Madame courage» et la tunisienne Fatma Bensaidane «Dicta Shot», ainsi qu'au scénario du film chypriote «Impressions». Pas moins de 40 000 spectateurs ont fréquenté le Festival d'Annaba du film méditerranéen organisé du 3 au 9 décembre courant au grand bonheur du public en général et des amoureux du septième art en particulier. Pour Saïd Ould-Khelifa, commissaire du Festival d'Annaba du film méditerranéen, qui nous donne rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition, « le taux des spectateurs avoisinera 80 000 spectateurs avec l'ouverture d'autres salles de projection et la qualité des films sera plus performante «.

N. C.